

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



● www.guingamp-paimpol-agglo.bzh ●

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

04 **GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION :
UN PEU D'HISTOIRE**
....

05 **LA VIE DE L'AGGLOMÉRATION**
.... ↳ **La gouvernance**
 ↳ **Les élus**
 ↳ **Les compétences**

08 **HORIZON 2030, LE PROJET DE TERRITOIRE**
....

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION
11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
Romain Rollant, Directeur général des services

RÉDACTRICE EN CHEF
Coralie Belliard, Directrice de la communication,
de la relation aux usagers et de la promotion du territoire

RÉDACTION & CONCEPTION
Céline Jouan, chargée de communication,
les services de l'Agglomération

CRÉDITS PHOTOS
Guingamp-Paimpol Agglomération,
Pascal Le Coz, Bruno Torrubia, L'œil de Paco,
Emmanuel Berthier, Alexandre Lamoureux,
Le Trégor, Freepik, Droits réservés

IMPRESSION
Roudenn Graphic

TIRAGE
1 300 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC
Présenté au Conseil d'Agglomération le 27/06/2023

LES ORIENTATIONS

10 **ORIENTATION N°1**

...

**VISER L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
POUR GAGNER EN
AUTONOMIE**

18 **ORIENTATION N°2**

....

**RENDRE
L'AGGLOMÉRATION
ACCUEILLANTE ET
INNOVANTE
POUR BIEN Y VIVRE**

26 **ORIENTATION N°3**

....

**AGIR AU SERVICE D'UN
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE AUDACIEUX**

42 **L'AGGLOMÉRATION ET SES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

...

43 **DES MOYENS ET DES RESSOURCES**

....

44 **L'ORGANIGRAMME**

....

45 **LES ÉQUIPES**

...

47 **LES POLITIQUES D'ÉGALITÉ**

....

48 **UNE GESTION FINANCIÈRE SAINTE**

....

49 **UNE AGGLOMÉRATION, ACTEUR ÉCONOMIQUE DE SON TERRITOIRE**

...

51 **UNE AGGLOMÉRATION PROCHE DE SES USAGERS**

....

30 **ORIENTATION N°4**

....

**OFFRIR UN SERVICE
ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ
À L'ENSEMBLE DES
HABITANTS DU
TERRITOIRE**

37 **ORIENTATION N°5**

....

**FAVORISER UN
DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX ET
SOLIDAIRE DE NOTRE
TERRITOIRE**



VINCENT LE MEAUX

**Président
de Guingamp-Paimpol
Agglomération**

**Prezidant Gwengamp-Pempoull
Tolpad-Kêrioù**

L'Agglomération Guingamp-Paimpol a fait le choix d'élaborer un projet de territoire dont découlent les priorités politiques et les actions quotidiennes mises en œuvre par près de 400 agents.

En cohérence, l'ambition collective de viser l'excellence environnementale est manifeste dans chaque action de la collectivité. Elle s'est concrétisée en 2022 par l'ouverture de la vallée de Cadolan à Guingamp et Ploumagoar après d'importants travaux permettant au cours d'eau et à la végétation de se découvrir. Nous avons également protégé la nature en luttant contre les risques d'inondations en modernisant et sécurisant le barrage de Mahalez de Paimpol.

La vie de l'Agglomération en 2022, c'est l'action du quotidien grâce aux divers plans d'actions adoptés en amont dont les Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Local de l'Habitat et Plan Alimentaire Territorial : la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau par les travaux de mises en conformité des réseaux d'eau pour une consommation quotidienne de qualité, pour la protection des rivières et de la mer ; les déchets par le tri et le ramassage, mais aussi la revalorisation et le réemploi en éduquant et animant des ateliers dans les déchèteries et dans les écoles ; l'accueil d'entreprises ; les mobilités douces ; l'habitat ; l'encouragement aux économies d'énergies ; la création de circuits de trail et de randonnées ; l'éveil et la pratique culturelle et sportive ; les festivals...

Guingamp-Paimpol Agglomération est donc un territoire qui bouge. Elle l'est d'autant qu'elle agit pour la qualité de vie et s'engage contre les déserts médicaux, lutte contre la fermeture de la maternité, se réunit lors de cafés de la revitalisation et des conseils citoyens.

Ce territoire est vivant car l'action, les idées et les talents de chacun participent pleinement au dynamisme du territoire.

Bonne lecture,

PENNAD-STUR

Dibabet zo bet gant Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêrioù sevel ur raktres tiriad hag a zeuy diwarnañ ar politikerezhioù d'ober kentañ-wellañ hag an oberoù pemdez kaset da benn gant tost da 400 a implijidi.

Diwar se e teu splann e-barzh kement obererezh kaset gant ar strollegezh e fell dimp, tout asambles, tapout al live uhelañ evit an endro. Evel-set eo bet digoret saonenn Kadolan e Gwengamp ha Plouvagor e 2022, goude labourioù bras abalamour d'ar wazh-dour ha d'ar plant da vezañ war wel adarre. Adnevezet ha suraet hon eus ar stankell e Mahalez, e Pempoull, evit gwareziñ an natur ha talañ ouzh ar riskloù dour-beuz.

An oberoù pemdez eo buhez an tolpad-kêrioù e 2022, gant ar steuñvoù ober lies bet divizet en a-raok evel ar Steuñv Hin Aer Energiezh Tiriadel, Steuñv Lec'hel Al Lojeiz hag ar Steuñv Boued Tiriadel : da lavaret eo gwareziñ ha gwellaat kalite an dour gant labourioù adreizhañ ar rouedad dour evit ur beveziañ pemdez a galite, evit diwall ar stêrioù hag ar mor ; dastum ha diveskañ al lastez, met ivez deskiñ d'an dud adtalvoudekaat hag adimplijout anezhe, ober atalieroù el lasterezhioù hag er skolioù ; degemer embregerezhioù ; ar monedonea doujus ; al lojeiz ; broudañ an dud da espern an energiezh ; sevel hentadoù trail ha troiadoù-bale ; sachañ evezh war an oberoù sport ha sevenadurel ; ar festivalioù...

Ur vro hag a zo birvilh enni eo Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêrioù neuze. Seul vui ma ro bec'h evit kalite ar vuhez, ma stourm ouzh an diouer a vedisined, ouzh serradur ar gwiliouti, m'en em vod an dud enni da-geñver an ostaleroù advuheziñ hag ar bodadoù keodedourien.

Bev-buhezek eo ar vro-mañ rak an oberoù, ar mennozhioù hag ampartiz an dud a gemer perzh da vat evit reiñ lañs dezhi.

Lennadenn vat,

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION : DE LA CRÉATION À LA NOUVELLE MANDATURE

Le 1er janvier 2017 marquait la naissance de Guingamp-Paimpol Agglomération, résultant de la fusion de sept communautés de communes. Aujourd'hui, l'Agglomération compte 57 communes et 75 850 habitants. Elle exerce 24 compétences.

Au quotidien, la Communauté d'Agglomération de Guingamp-Paimpol met en œuvre son projet de territoire «Horizon 2030» à travers de nombreuses actions concrètes, visant à améliorer la qualité de vie, les services enfance jeunesse, le développement économique et l'attractivité touristique.

Les trois premières années de l'Agglomération ont été consacrées à la restructuration de la collectivité et du territoire : organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, adoption d'une nouvelle identité visuelle, progression échelonnée de la fiscalité, et surtout, l'élaboration d'un projet politique à l'horizon 2030.

En juin 2020, les élections municipales suivies des élections intercommunales ont eu lieu dans un contexte inédit de crise sanitaire. Ces scrutins ont confirmé la présidence de Guingamp-Paimpol Agglomération et ont conduit à l'installation d'une nouvelle Assemblée communautaire. Durant ces trois dernières années, l'Agglomération a continué de consolider sa stratégie, en exerçant ses missions et en complétant celles de ses 57 communes, avec la volonté de s'impliquer dans la vie quotidienne des habitants.



57 communes



75 850
habitants



86,6 M€
de dépenses totales
en 2022

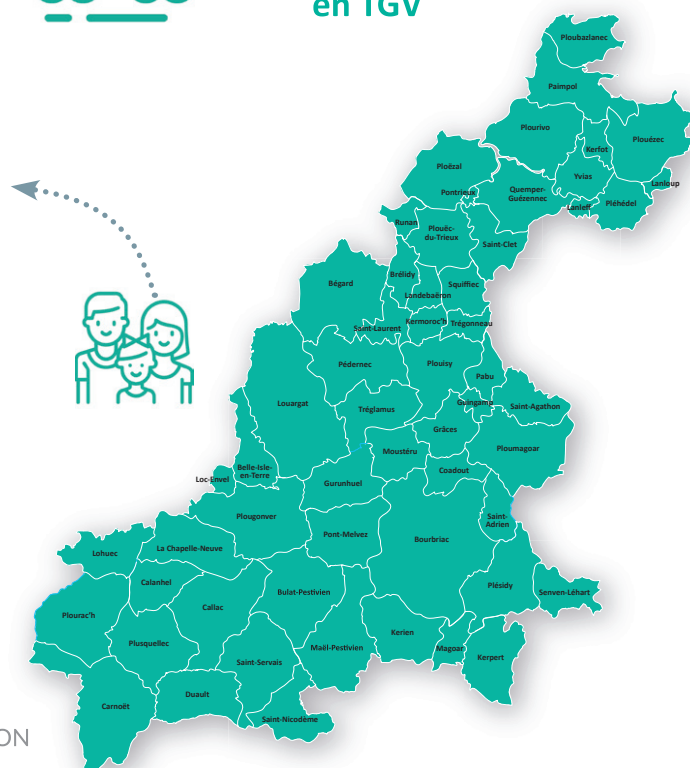


7 200
entreprises



2h34
Paris-Guingamp
en TGV

BÉGARD	4 901	LANLEFF	124	PLOUMAGOAR	5 522
BELLE-ISLE-EN-TERRE	1 042	LANLOUP	215	PLOURAC'H	321
BOURBRIAC	2 166	LOC-ÉNVEL	70	PLOURIVO	2 318
BRÉLIDY	300	LOHVEC	256	PLUSQUELLEC	556
BULAT-PESTIVIEN	422	LOUARGAT	2 374	PONT-MELVEZ	621
CALANHEL	228	MAËL-PESTIVIEN	365	PONTRIEUX	1 034
CALLAC	2 262	MAGOAR	90	QUEMPEL-GUÉZENNEC	1 104
CARNOËT	662	MOUSTÉRU	664	RUNAN	256
COADOUT	591	PABU	2 855	SAINT-ADRIEN	360
DUVAULT	377	PAIMPOL	7 514	SAINT-AGATHON	2 342
GRÂCES	2 604	PÉDERNEC	1 865	SAINT-CLET	903
GUINGAMP	7 622	PLÉHÉDEL	1 359	SAINT-LAURENT	483
GURUNHUEL	416	PLÉSIDY	590	SAINT-NICODÈME	171
KERFOT	670	PLÔÉZAL	1 252	SAINT-SERVAIS	414
KERIEN	256	PLOUAZLANEC	3 164	SENVEN-LÉHART	236
KERMOROC'H	451	PLOUËC-DU-TRIEUX	1 173	SQUIFFIEC	786
KERPENT	272	PLOUËZEC	3 196	TRÉGLAMUS	1 097
LA CHAPELLE NEUVE	370	PLOUGONVVER	743	TRÉGONNEAU	585
LANDÉBAËRON	190	PLOUSY	2 257	YVIAS	795



LA VIE DE L'AGGLOMÉRATION

LA GOUVERNANCE

Chaque commune est représentée au sein des instances de l'Agglomération, qui étudient, préparent et suivent les missions et compétences déléguées à Guingamp-Paimpol Agglomération.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

- ↘ 88 membres titulaires dont 1 président, 15 vice-présidentes et vice-présidents et 9 conseillères déléguées et conseillers délégués
- ↘ 43 membres suppléants

Il décide par vote après examen des délibérations.

En 2022, 11 conseils et 270 délibérations adoptées.

BUREAU EXÉCUTIF

- ↘ Le président
- ↘ Les 15 vice-présidentes et vice-présidents
- ↘ Les 9 conseillers délégués

Il examine les rapports et prépare les délibérations.

En 2022, 17 réunions et 96 délibérations

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La conférence des maires réunit les membres du Bureau communautaire et les 57 maires. Elle définit notamment le pacte de gouvernance, qui anime les relations entre l'Agglomération et les communes, et travaille sur les sujets communs entre l'Agglomération et les communes.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

- ↘ Le président
- ↘ Les 10 présidents de commission

Les élus échangent sur la stratégie politique de l'Agglomération et donnent les orientations sur les dossiers proposés par les commissions.

En 2022, 10 réunions

COMMISSIONS

Rôle consultatif

Elles recueillent les avis et suggestions des membres et des rapporteurs de chaque groupe de travail associé aux 10 commissions afin de proposer des projets.

Elles associent les représentants des communes et mobilisent 340 postes d'élus.

LES COMMISSIONS

- ↘ AMÉNAGEMENT ET REVITALISATION DES TERRITOIRES
- ↘ DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL
- ↘ EAU ET ASSAINISSEMENT
- ↘ ÉCONOMIE, OUVERTURE ET GRANDS PROJETS
- ↘ FINANCES ET ÉVALUATION
- ↘ NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES
- ↘ RH ET DIALOGUE SOCIAL
- ↘ SERVICE PUBLIC COMMUNAUTAIRE
- ↘ STRATÉGIES POUR LA BIODIVERSITÉ
- ↘ TRAITEMENT DES DÉCHETS ET VOIRIE

LES ÉLUS

2023

Les vice-présidents



Le Président
VINCENT LE MEAUX

Claudine Guillou
Maire de Bourbriac



1^{ère} Vice-Présidente
Santé et développement social

Philippe Le Goff
Maire de Guingamp



2^{ème} Vice-Président
Économie, grands projets et emploi

Yvon Le Moigne
Maire de Squiffiec



3^{ème} Vice-Président
Ressources humaines et dialogue social

Josette Connan
Maire de Lanleff



4^{ème} Vice-Présidente
Tourisme, artisanat d'art et culture

Rémy Guillou
Maire de Plouisy



5^{ème} Vice-Président
Eau et assainissement

Élisabeth Puillandre
Maire de Saint-Agathon



6^{ème} Vice-Présidente
Aménagement, mobilités et revitalisation des territoires

Vincent Clec'h
Maire de Bégard



7^{ème} Vice-Président
Finances et évaluation

Samuel Le Gaouyat
Maire de Pontrieux



8^{ème} Vice-Président
Administration générale, territoires et proximité

Claude Lozac'h
Maire de Lohuec



9^{ème} Vice-Président
Traitement des déchets et voirie

Christian Prigent
Maire de Plougonver



10^{ème} Vice-Président
Agriculture, agroalimentaire, agroénergie et climat

Yannick Le Bars
Maire de Lanloup



11^{ème} Vice-Président
Nouvelle économie, numérique et innovation

Dominique Pariscoat
Maire de Tréglamus



12^{ème} Vice-Président
Enfance, jeunesse, sports et loisirs

Jean-Pierre Giuntini
Maire de Coadout



13^{ème} Vice-Président
Environnement et biodiversité

Richard Vibert
Maire de Ploubazlanec



14^{ème} Vice-Président
Urbanisme et planifications

Fanny Chappé
Maire de Paimpol



15^{ème} Vice-Présidente
Mer et littoral

Les conseillers délégués

Béatrice Billaux
Maire de Saint-Servais

Randonnée, sports et nature

Guy Connan
Maire de Ploëzal

Transports au quotidien

Virginie Doyen
Maire de Loc-Envel

Vie associative et coopérations citoyennes

Yannick Echevest
Maire de Ploumagoar

Petite enfance

Cyril Jobic
Maire de Calanhel

Europe, formation et enseignement supérieur, commerce et artisanat

Yannick Le Goff
Maire de Grâce

Gens du voyage, sécurité et prévention

Joseph Lintanf
Adjoint à Callac

Patrimoine et ingénierie communautaire

Hervé Rannou
Conseiller municipal à Pédernec

Communication, relation aux usagers et politique événementielle

Marie-Thérèse Scolan
Maire de Pont-Melvez

Prévention et valorisation des déchets

LES COMPÉTENCES

ENVIRONNEMENT

- ↳ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- ↳ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- ↳ Soutien à la protection et à la valorisation des espaces naturels
- ↳ Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- ↳ Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- ↳ Actions en faveur des énergies renouvelables



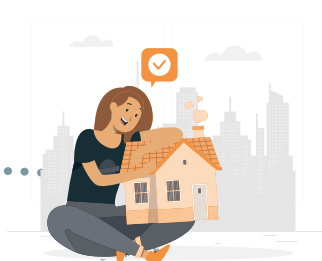
SOLIDARITÉS

- ↳ Politique de la ville
- ↳ Action sociale d'intérêt communautaire
- ↳ Versement du contingent incendie



EAU & ASSAINISSEMENT

- ↳ Eau potable
- ↳ Assainissement des eaux usées
- ↳ Eaux pluviales



HABITAT & LOGEMENT

- ↳ Équilibre social de l'habitat
- ↳ Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ↳ Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)

DÉCHETS

- ↳ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- ↳ Gestion des déchèteries



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ↳ Développement économique
- ↳ Développement du territoire
- ↳ Aménagement numérique du territoire



VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

- ↳ Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ↳ Soutien à la vie associative

AMÉNAGEMENT & MOBILITÉS

- ↳ Aménagement de l'espace communautaire
- ↳ Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire
- ↳ Transports urbains et scolaires
- ↳ Programme de revitalisation des bourgs



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



HORIZON 2030

LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION



Établi par les élus des 57 communes et de la communauté d'Agglomération, il fixe les orientations stratégiques du développement de notre territoire à l'horizon 2030. Véritable feuille de route, il détermine les actions à mener en termes d'environnement, d'activité économique, d'accès aux services, de tourisme, ...

UNE STRATÉGIE DE COOPÉRATION ET DE CHANGEMENT

LE PROJET DE TERRITOIRE S'EST CONSTRUIT EN COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX : LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION, LES ÉLUS MUNICIPAUX, LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE, LES CITOYENS, LES AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION. SA MISE EN ŒUVRE NE PEUT ET NE POURRA SE FAIRE QU'AVEC L'ÉVOLUTION DE NOS PRATIQUES ET DE NOS MODES DE FONCTIONNEMENT.

1. Viser l'excellence

environnementale pour gagner en autonomie

- ↳ PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ
 - Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement
 - Préserver la ressource en eau
 - Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels
- ↳ FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET OPTIMISER LES RESSOURCES LOCALES
 - Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets
- ↳ FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENCOURAGER LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE
 - Promouvoir les rénovations énergétiques
 - Développer la filière des énergies renouvelables

2. Rendre l'Agglomération

accueillante et innovante pour bien y vivre

- ↳ AGIR POUR UN TERRITOIRE QUI ATTIRE DE NOUVEAUX MÉNAGES
 - Proposer une offre de logements diversifiée et adaptée qui contribue à la qualité de vie et s'intègre à l'espace public
 - Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire
- ↳ S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS ET DE CONQUÊTES POUR LES ENTREPRISES
 - Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
 - Accompagner l'installation d'entreprises innovantes
- ↳ RENFORCER LA VOCATION ET LA DYNAMIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE
 - Renforcer une offre touristique harmonieuse et complémentaire
 - Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes
 - Développer le « tourisme vert »
- ↳ AGIR SUR L'IMAGE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION
 - Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire
 - Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

5 ORIENTATIONS

16 OBJECTIFS

36 MOBILISATIONS COLLECTIVES

“ En 2023, nous engagerons une actualisation de notre projet de territoire pour mieux répondre encore aux besoins des habitants et aux enjeux en termes de transition écologique et de développement humain. ”

3. Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant

↳ SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE : L'ÉCONOMIE DE LA MER ET L'AGRICULTURE EN PRIORITÉ

- Conforter la sphère productive maritime
- Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs
- Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation

↳ DÉVELOPPER LA FORMATION EN LIEN AVEC LES FILIÈRES EXISTANTES ET EN DEVENIR

- « Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle
- Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 25 ans
- Développer une politique d'accompagnement en ingénierie, recherche et développement

↳ PRÉSERVER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRE

- Agir en faveur de l'activité locale
- Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité
- Stimuler l'économie sociale et solidaire comme levier de développement socio-économique de l'Agglomération

“ Renforcer l'attractivité du territoire et créer une collectivité innovante pour s'affirmer dans le paysage institutionnel local et national. ”

4. Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire

↳ DÉVELOPPER LES CULTURES

- Faire rayonner la culture sur tout le territoire
- Rendre la culture accessible à tous

↳ AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

- Faire de l'Agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins
- Agir sur l'offre de soin

↳ DES SERVICES ADAPTÉS TOUT AU LONG DE LA VIE, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Répondre aux besoins des personnes âgées
- Proposer une offre de services équitables pour les familles sur tout le territoire
- Répondre aux besoins des jeunes

5. Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

↳ AMÉLIORER LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

- Renforcer l'accessibilité du territoire
- Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain

↳ LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

↳ UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR UN NOUVEAU DIALOGUE URBAIN/RURAL

- « Faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble »
- Encourager les dynamiques associatives



Retrouvez le projet de territoire sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/projet-de-territoire/

1. Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie

- ↳ Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité



L'AGGLOMÉRATION MET EN PLACE DIFFÉRENTES ACTIONS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, LA RESSOURCE EN EAU DU TERRITOIRE ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS EN PRÉSERVANT ET EN VALORISANT LES MILIEUX NATURELS ET AQUATIQUES, ET EN MENANT OU EN ACCOMPAGNANT DES PROJETS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ENTRE AUTRES. ELLE PARTICIPE AUSSI À LA PRÉSERVATION DES MILIEUX EN RESPECTANT LA RÉGLEMENTATION SUR LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU POTABLE ET LE CONTRÔLE DES REJETS DES STATIONS D'ÉPURATION.

SAGE* ARGOAT-TRÉGOR-GOËLO

ALERTE SÉCHERESSE



7

réunions

du Comité de la Gestion de la Ressource en Eau

* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



62

jours en état de "crise sèche"

pour le département des Côtes d'Armor

LES RÉALISATIONS 2022

Inauguration de la vallée de Cadolan

Le 17 Septembre 2022, pour le lancement de l'opération «Un pas pour ma planète», l'Agglomération inaugurait la première partie restaurée de la vallée de Cadolan, sur les communes de Guingamp et Ploumagoar. Des balades contées ont rythmé cette inauguration afin de présenter le site et ses nouveaux aménagements.

Cette inauguration s'est faite autour de balades contées pour présenter les nouveaux aménagements et agencements paysagers du site.

Le cours d'eau de la vallée de Cadolan

était jusqu'alors busé. D'importants travaux de restauration ont permis de le remettre à ciel ouvert, ce qui limite le risque d'inondation en amont et permet aussi à la nature de s'exprimer à nouveau. Ces aménagements, qui favorisent les modes de déplacements doux, participent à l'amélioration de la qualité de vie des riverains.

Travaux sur l'ouvrage de Mahalez

Au titre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations), l'Agglomération a réalisé des travaux de modernisation et de sécurisation du barrage de Mahalez situé sur le Quinic à Paimpol.



↳ Inauguration de la Vallée de Cadolan

Les vannes ont été remplacées et la passerelle de manœuvre des vannes rehaussée. Le barrage a également été raccordé au réseau électrique afin de faciliter la manœuvre des vannes mais aussi pour installer des outils de surveillance et d'enregistrement des niveaux d'eau et intempéries. Un dégrilleur a également été posé pour éviter tout blocage des vannes par des encombres. Ces travaux, d'un montant total de 365 000 €, s'inscrivent dans les objectifs d'optimisation du barrage et de diminution du risque inondation sur la commune de Paimpol.

«Eau la la !!! c'est beau la mer», édition 2022

À l'occasion des 30 ans de Natura 2000 et de la remise du prix européen récompensant la campagne «Eau la la !!! C'est beau la mer» - programme de sensibilisation à l'environnement mené en partenariat avec Lannion-Trégor Communauté et l'Office Français de la Biodiversité - Guingamp-Paimpol Agglomération a organisé le 15 juin 2022 une sortie en kayak en tant qu'opérateur Natura 2000 Trégor-Goëlo et gestionnaire du pôle nautique de Loguivy-de-la-Mer. Cette animation, à la rencontre des oiseaux de Ploubazlanec / Bréhat, avait pour but de promouvoir les bonnes pratiques de préservation des espèces et de leur environnement.

Cette journée officialisait aussi le début d'une nouvelle saison de médiation de la campagne « Eau la la !!! C'est beau la mer » sur le terrain, laquelle a permis de sensibiliser en 6 mois plus de 1000 personnes, plaisanciers, kayakistes et autres usagers du littoral rencontrés entre Plouha et Plestin-les-Grèves.



Sortie Kayak dans le cadre de Eau La La !!!

Les premières études Hydrologie-Milieus-Usages-Climat

Guingamp-Paimpol Agglomération est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Argoat-Trégor-Goëlo (SAGE ATG) depuis 2021. Sur ce territoire l'étude Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC) a démarré. Portée par la Commission Locale de l'Eau (CLE), cette première étape comprend notamment les volets «Usages» et «Hydrologie» qui vise à dresser un état des lieux des grandes caractéristiques du territoire, à évaluer les besoins en eau actuels et futurs pour l'ensemble des usagers et à appréhender le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du territoire.

Cette étude se poursuivra jusqu'en 2025.

Réhabilitation de la station d'épuration de Plésidy

Cette station fait partie d'un parc de 49 stations d'épuration dont plus de 30 sont inférieures à 1000 équivalents habitants. Elle a une capacité de 320 équivalents habitants. La réhabilitation de l'ouvrage, de type filtre planté de roseaux, a débuté en 2021. L'opération a permis d'intervenir sur l'ensemble des étages de la filière : le changement de grille en amont du traitement permet de mieux retenir les macro-déchets. En complément, un paillage est réalisé pour améliorer la pousse des roseaux. Sur le dernier étage, le sable souillé est remplacé et une bâche paysagère est posée pour éviter toute opération de désherbage manuel.

Cette opération s'inscrit dans un plan global de réhabilitation afin de maintenir la conformité des systèmes d'assainissement.

FOCUS SUR

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES POUR UNE GESTION DURABLE DES ESPACES PUBLICS

Par extension de la loi Labbé, depuis le 1er juillet 2022, plus aucun produit phytosanitaire n'est autorisé dans les espaces de vie publics et privés, à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faible risque et des produits utilisables en agriculture biologique.

Le service Biodiversité et environnement de l'Agglomération accompagne les communes dans leurs changements de pratiques, en organisant pour les élus et les agents des formations et des rencontres techniques sur les démarches d'entretien au naturel et en proposant aussi des outils de communication.

Les communes participent ainsi à la reconquête de la qualité de l'eau, mais aussi à la préservation de la biodiversité et de la santé des habitants. En 2022, 8 communes ont obtenu le trophée «0 phyto» et 6 communes le trophée «0 phyto durable»



BIODIVERSITÉ



2 970
enfants
sensibilisés

à l'environnement grâce au programme mis en place par l'Agglomération

1 250

visiteurs
accueillis à
la Maison de
l'estuaire et



71 249 passages
comptabilisés sur le site



62
agriculteurs
engagés dans
des mesures
agro-environ-

nementales et climatiques
(MAEC) accompagnés
qui ont permis la préservation de

630 ha

de zones humides



750
personnes
sensibilisées

au jardinage au naturel dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides

Plouëc du Trieux : travaux de renouvellement du réseau d'eau potable

L'Agglomération investit pour assurer un renouvellement des réseaux d'eau potable et supprimer les fuites. Dans ce cadre, au niveau de la RD86, des travaux de renouvellement ont commencé en juillet 2022 pour une durée de 3 mois. 2,5 kilomètres de conduites et 37 branchements datant des années 70 ont été remplacés. Le montant de l'opération est supérieur à 300 000€ HT.

Chantier de mise en conformité du réseau d'eaux usées de la ville de Bégard

La réalisation d'un diagnostic sur le système de collecte des eaux usées de la commune de Bégard ayant permis d'identifier les anomalies à l'origine d'entrées d'eaux parasites d'origine naturelle qui engendraient des surcharges hydrauliques au niveau de la station d'épuration, un programme de travaux sur le domaine public a été mis en œuvre en 2022. L'ensemble des travaux de priorité 1, principalement des remplacements de tronçons de réseau et des travaux d'étanchéité de regards et de jonction de réseau, ont été réalisés sans délai dans 82 rues de la ville pour un montant de 615 000€ HT. Par ailleurs, une campagne de contrôles de branchement est en cours afin d'identifier les actions à mener et sensibiliser les usagers à

cette problématique. Un programme d'animation est prévu auprès des usagers pour la remise aux normes des branchements défectueux.

Chantier de mise en conformité du réseau d'eaux usées de la ville de Guingamp

Le système d'assainissement de l'aire urbaine de Guingamp est particulièrement sensible du fait de son rejet dans le Trieux. En effet, cette rivière est à la fois une ressource nécessaire à la production d'eau potable sur le territoire, pour l'activité conchylicole et pour l'activité de loisir. Depuis 2020, l'Agglomération a investi plus de 4 200 000€ HT tout d'abord via un plan pluriannuel d'investissement sur les postes de relèvement et les réseaux. Ce programme de travaux continue avec 3 568 000 € HT de dépenses prévues sur 2022 et 2023 sur les réseaux et postes de relèvement. La priorité sur ces chantiers est définie suite à des études et diagnostics réseau, puis validée en collaboration avec les services des communes, selon notamment les renouvellements de voirie.



Travaux dans le centre-ville de Bégard

EAU & ASSAINISSEMENT



2 489 contrôles
réalisés en assainissement non
collectif

1 395 contrôles de
branchements

réalisés dont 85 contrôles
de mise en conformité



4 431 463 € TTC
pour nos réseaux d'eaux usées

des communes de Ploubazlanec,
Paimpol, Plouezec, Pontrieux,
Quemper-Guézennec, Saint-Clet, Guingamp,
Ploumagoar, Grâce, Pabu, Bégard, Plouisy, Callac

2 348 484 € TTC

pour le réseau d'eau potable

des communes de Louargat, Paimpol, Guingamp,
Ploumagoar, Grâce, Plouëc-du-Trieux,
Quemper-Guézennec, Plourivo

FOCUS SUR

ÉLABORATION D'UN PROFIL DE VULNÉRABILITÉ CONCHYLICOLE ET DE PÊCHE À PIED PROFESSIONNELLE

Les zones conchylicoles de l'estuaire du Trieux et de la baie de Paimpol, d'une surface globale de 61 Km², sont exploitées par 133 entreprises et génèrent 91 emplois directs.

Des huîtres creuses, des moules de filières ainsi que des huîtres plates y sont produites.

L'établissement du profil de vulnérabilité de ces zones de production coquillière doit permettre de comprendre les phénomènes de contamination bactériologique et de définir un plan d'actions visant à supprimer ou réduire les sources de contamination possibles.

En permettant d'améliorer la qualité du milieu dans lequel se développent les coquillages, l'étude doit aussi contribuer à parfaire la sécurité sanitaire des consommateurs, ainsi que la sécurité économique des producteurs.

Cette étude doit aussi rassembler l'ensemble des acteurs concernés par la problématique pour favoriser l'émergence d'une dynamique de coopération locale durable. Les résultats de cette étude sont attendus courant 2023.

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Réhabilitation de la Maison de l'estuaire à Plourivo
- ↳ Définition d'une nouvelle stratégie en faveur du bocage pour 2023/2028
- ↳ Mise en œuvre d'un nouveau programme de mesures agro-environnementales et climatiques (maec) à l'échelle de l'Agglomération
- ↳ Lancement des travaux de la station d'épuration de Pontrieux
- ↳ Évolution dans la gestion du site du Palacret à Saint-Laurent
- ↳ Réalisation des travaux de dépollution de la Vallée de Cadolan à Guingamp
- ↳ Programme de renouvellement du patrimoine continu avec une enveloppe de 15 000 000 € TTC validée en investissement pour l'année 2023
- ↳ Travaux sur le port de Paimpol pour intégrer une bache de stockage sur le quai Kerno
- ↳ Début des travaux de la step de Pont Ezer avec des améliorations de l'usine avant la construction de la nouvelle usine en 2024
- ↳ Structuration de la régie avec la définition des périmètres politiques, juridiques, financiers, géographiques et techniques pour une opérationnalité au 1^{er} janvier 2024

1. Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie

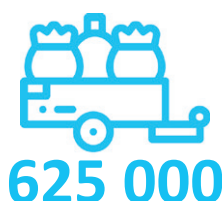
↳ Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales



↳ Atelier de fabrication d'une jardinière-gouttière à Paimpol

L'AGGLOMÉRATION LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET LA SURPRODUCTION DE DÉCHETS EN DÉVELOPPANT UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EN AMÉLIORANT LES TAUX DE RECYCLAGE.

CETTE AMBITION S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES : RÉDUIRE LES DÉCHETS, INFORMER LES PUBLICS, MIEUX ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET LES PROFESSIONNELS.



625 000

passages

en déchèterie



En 2022, un habitant de l'Agglo produit en moyenne :

187 kg

d'ordures ménagères

(- 1% sur l'année)

71 kg d'emballages ménagers recyclables

(-5% sur l'année)

307 kg de déchets végétaux

(-8% sur l'année)



342

kits de compostage

individuels vendus

LES RÉALISATIONS 2022

Expérimentation d'un défi bas carbone et locavore auprès d'un restaurant du territoire

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), un défi a été lancé à un restaurant du territoire : réaliser un menu 100 % local (avec des produits élaborés à moins 50 km de l'assiette) et bas carbone (respectant les accords de Paris en termes d'émissions de gaz à effet de serre). Dans le cadre d'une journée de formation ouverte aux élus du territoire sur les enjeux de la résilience alimentaire le 12 octobre 2022, la cheffe Carinne Solo du restaurant Sidonie et Compagnie a relevé ce défi expérimental exigeant, qui implique de substituer le sucre par du miel local par exemple, et de réduire au maximum le gaspillage alimentaire en utilisant de toutes les parties des aliments. Ce menu a été conçu en s'appuyant sur une base de données scientifiques de l'Ademe. Il pourra être reconduit pour tout restaurant volontaire.

Le réemploi sur toutes les déchèteries du territoire

En décembre 2022, l'Agglomération a

mis en place un espace de réemploi sur les déchèteries de Bourbriac et Callac qui ont rejoint les quatre autres déchèteries en disposant, renforçant ainsi le maillage du territoire en termes de réemploi d'objets.

Sur ces deux sites, un caisson maritime permet aux usagers de déposer des objets dont ils ne veulent plus, en bon état ou nécessitant réparation. Une fois par semaine, l'association Maison de l'Argoat vient les collecter et l'équipe se charge de les remettre en état et de les stocker dans des locaux dédiés mis à disposition par l'Agglomération.

Ces objets de seconde main sont ensuite mis en vente dans la boutique de l'association : l'Endroy située place du Champ au Roy à Guingamp.



Nouveaux sites de compostage partagé



Dans le cadre de son Programme de prévention des déchets, l'Agglomération initie le compostage dans différents établissements (scolaires, santé, professionnels...) ainsi qu'en habitat collectif donnant ainsi à tous l'opportunité de gérer autrement les déchets organiques. Cette année, l'Agglomération a développé deux nouveaux sites : Le restaurant scolaire du groupe Christian Le Verge (Ploumagoar) et la résidence du Parc (Guingamp). Dans ce cadre, elle a mis à disposition gratuitement les composteurs, le matériel d'entretien ainsi que la signalétique adaptée. Les référents très investis sur ces deux sites ont été formés au bon fonctionnement du compostage. Un suivi est également réalisé par l'Agglomération et son prestataire, l'association Vert le Jardin, pour assurer la continuité de ces projets essentiels à la réduction des déchets et à la revalorisation des déchets organiques.

Animations réemploi et réduction des déchets végétaux en déchèterie

Les 6 déchèteries de l'Agglomération ont accueilli cette année des animations en lien avec le réemploi et la réduction des déchets végétaux. Le service Prévention, Collecte et Valorisation des déchets a proposé, dans le cadre du dispositif «Un pas pour ma Planète», un atelier de fabrication d'une jardinière-gouttière. Cet atelier, animé par l'association «On n'est pas que des Cageots», avait pour objectif de concrétiser la démarche de réduction des déchets en utilisant des matériaux issus de la benne Eco-mobilier de la déchèterie et en initiant les participants aux techniques simples de bricolage. Les agents de déchèterie ont également proposé à deux périodes de l'année une prestation de broyage des déchets de taille (Semaine pour les Alternatives aux Pesticides) et des sapins de Noël (Opération broyage – Donnez une seconde vie à votre sapin).



Mise en place du tri à l'école de Maël-Pestivien ✓

FOCUS SUR

LE DÉVELOPPEMENT DU TRI HORS FOYER

Guingamp-Paimpol Agglomération est lauréat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par CITEO en partenariat avec Valorys. L'objectif de cet AMI est de permettre le déploiement du tri sélectif dans l'espace public et dans les établissements recevant du public, assurant ainsi la continuité du geste de tri partout, en toutes circonstances, pour les citoyens-consommateurs. Dans le cadre de ce projet, l'Agglomération vise le déploiement du tri des emballages et papiers dans les écoles, cinémas et piscines de son territoire. Pour assurer le geste de tri et de pré-collecte, elle a équipé les établissements en bacs roulants, petites poubelles ou bornes ainsi qu'en outils de communication. La mise en œuvre de cet AMI continue en 2023 avec l'installation d'un point de colonnes enterrées sur la commune de Plouézec qui permettra d'absorber le flux d'emballages lors des périodes de forte fréquentation touristique. Sur les 60 000 € d'achat de ces équipements, Guingamp-Paimpol Agglomération est subventionnée à hauteur de 80% (dont 30% pris en charge par l'ADEME).

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Lancement d'une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets
- ↳ Étude d'opportunité du développement d'une recyclerie
- ↳ Lancement d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation des déchèteries de Callac et Plouëc-du-Trieux
- ↳ Mise en place des nouvelles filières de recyclage en déchèterie
- ↳ Des animations en déchèterie
- ↳ Des sites de compostage partagé
- ↳ Mise en œuvre de l'appli Hoali pour mieux gérer la collecte de ses poubelles

1. Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie

- ↳ Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie

↳ Clôture du «Défi callacois»



À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL, L'AGGLOMÉRATION COORDONNE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR SON TERRITOIRE. ELLE PORTE DIRECTEMENT DES PROJETS ET ENCOURAGE ÉGALEMENT L'ACTION PAR LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES.

UN PAS POUR MA PLANÈTE !



75
animations
5
expositions

46 porteurs de projet

plus de **2 000**
participants

53 articles de presse et
1 intervention radio

LE «DÉFI CALLACOIS»

178 foyers enquêtés

10 réunions collectives

219 engagements
pris sur des éco-gestes

LES RÉALISATIONS 2022

Dernière année du programme d'action Le Climat change. Et moi ?

Ce programme a permis à l'Agglomération de valoriser les ressources et les acteurs présents sur le territoire, comme les associations et les collectifs, ainsi que les initiatives personnelles, ce qui a favorisé l'émergence d'une vision commune de la mobilisation et la participation citoyenne aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

La mobilisation des acteurs locaux a été massive dans le programme et a permis de construire un vrai réseau et quelques premiers partenariats. Cette mobilisation s'est exprimée à travers plusieurs actions phares telles que «Un pas pour ma planète», le «Défi callacois» ou encore l'essaimage de Répar'cafés sur le territoire.

3^{ème} édition de «Un pas pour ma planète !»

La 3^{ème} édition de ce programme s'est déroulée du 17 septembre au 7 octobre 2022, s'ancrant encore davantage dans l'agenda de rentrée des acteurs de la transition écologique et de la culture, étoffant l'engagement

de nouveaux partenaires : communes, médiathèques, salles de spectacles, collectifs, festivals.... Éléments désormais central du réseautage des acteurs, «Un pas pour ma planète !» favorise l'essaimage d'actions entre porteurs de projet. L'entrée par la culture reste le levier de sensibilisation central du projet.

En mobilisant 46 porteurs de projet qui ont porté plus de 75 animations sur le territoire avec une couverture médiatique toujours aussi forte, cette troisième édition confirme le succès du dispositif !

Clôture du «Défi callacois»

Cette enquête sur la commune de Callac avait pour objectif d'accompagner les habitants afin d'identifier avec eux des actions sur lesquelles s'engager en faveur de la transition. Ces actions allaient du simple suivi de la consommation de fluides à la mise en place de travaux lourds d'isolation. L'enquête a aussi permis d'identifier les différentes initiatives locales, les pistes actions ainsi que les attentes des citoyens pour permettre l'émergence de nouvelles initiatives.

En clôture, une journée festive a été organisée le 8 octobre 2022 à Callac pour mobiliser et rassembler les habitants autour des initiatives locales. Ils ont ainsi pu s'informer, se renseigner et de façon ludique et partagée autour des enjeux de la transition.

Installation de la mission de Conseil en énergie partagé

Initiée sur le territoire en janvier 2022, la mission de Conseil en énergie partagé accompagne les communes dans l'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine en bénéficiant du partage des compétences d'un technicien spécialisé en énergie.

Le Conseiller :

- Promeut la réalisation d'économies d'énergie sur le patrimoine communal,
- Accompagne la mise en place d'une politique de gestion de l'énergie,
- Renforce la prise en compte de la maîtrise de l'énergie dans les projets.

Sur la base d'un diagnostic initial des consommations des bâtiments publics, il propose un programme d'actions et de travaux allant vers une meilleure gestion et une sobriété du patrimoine, dans une logique d'amélioration continue.

Au-delà de l'enjeu climatique, la maîtrise de la facture énergétique représente aujourd'hui un enjeu économique majeur pour les communes.

Schéma de développement éolien concerté

L'énergie éolienne est une ressource renouvelable du territoire, mais son exploitation doit prendre en compte au mieux les attentes des habitants du territoire. Afin de respecter les engagements du Plan Climat tout en respectant au mieux les enjeux de qualité de vie, d'environnement et de biodiversité, l'Agglomération a porté l'élaboration d'un schéma de développement éolien, coconstruit avec les habitants volontaires, les élus et les porteurs de projet. Cette démarche, conduite sur plus d'un an avec l'aide financière et technique de la Région Bretagne et de l'État, a abouti à une vision partagée d'un développement éolien plus respectueux du territoire. La transcription de ce schéma dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation du PLUi dédiée à l'éolien apporte un poids réglementaire aux choix retenus par le territoire.



27
communes

accompagnées en 2022 sur des projets ou pour la mise en place du Décret tertiaire concernant les bâtiments de plus de 1 000 m²

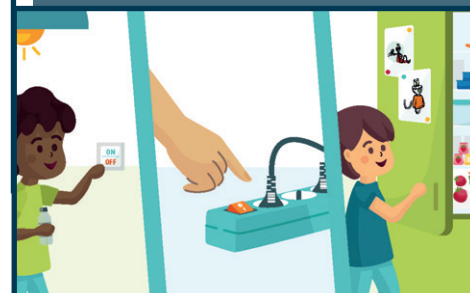
FOCUS SUR

WATTY À L'ÉCOLE

Les communes de Coadout, Calanhel, Plourivo et Grâces adhèrent au programme Watty à l'école, qui entre dans le cadre Plan climat air énergie territorial de l'Agglomération.

Ce programme national de sensibilisation à la transition écologique créé par Éco CO2 et soutenu par le ministère de la Transition écologique accompagne tous les usagers des établissements scolaires (élèves, parents, personnel, enseignants...) à la maîtrise des fluides (énergies, eau) et à la gestion des déchets (prévention et tri). Guingamp-Paimpol Agglomération apporte une aide financière de 100 € par classe.

Le projet porte sur un engagement de deux ans avec trois interventions annuelles pour deux classes, animées par des intervenants extérieurs pour une sensibilisation à la transition écologique avec comme thèmes l'éclairage, les appareils électriques, l'eau, le chauffage et la climatisation, les énergies, l'écomobilité, les déchets et le réchauffement climatique.



LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Renouveau de l'événement «Un pas pour ma planète !» Avec une 4ème édition et un forum dédié aux acteurs de la transition
- ↳ Approbation définitive du Plan Climat Air Énergie Territorial et enregistrement sur la plateforme nationale
- ↳ Dépôt d'une candidature à un contrat fonds chaleur territorial pour maximiser les aides au financement des projets
- ↳ Poursuite de la planification énergétique en portant un schéma de développement de la méthanisation développé selon les mêmes principes de concertation que le schéma éolien
- ↳ «Watty à l'école» prend son envol avec déjà 13 écoles et 23 classes inscrites pour l'année scolaire 2023/2024, soit plus de 550 élèves accompagnés

2. Rendre l'Agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre

➤ Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages

➤ Réunion publique sur le PLUi



DANS UN OBJECTIF DE LIMITATION DE L'ARTIFICIALISATION DES TERRES AGRICOLES ET NATURELLES, L'AGGLOMÉRATION MÈNE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ DE L'URBANISATION. EN CONTREPARTIE, ELLE RENFORCE SES ACTIONS ET FINANCEMENTS DEDIEÉS A LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS ET À LA VALORISATION DU CADRE DE VIE DANS LES CENTRALITÉS DU TERRITOIRE.

URBANISME



4 673

dossiers instruits

HABITAT / AIDES AU PARC PRIVÉ



334 foyers

ont bénéficié d'une aide du programme d'intérêt général «Energie & Adaptation», pour un montant total de travaux de

7,39

millions d'euros TTC

dont près de

3,2 millions

pris en charge par l'État et l'Agglomération

LES RÉALISATIONS 2022

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en cours de validation

Après un travail spécifique sur les dernières dispositions réglementaires propres aux zones à urbaniser et urbaines et l'élaboration du plan de zonage, le Conseil d'Agglomération a arrêté le 27 septembre 2022 son projet de futur document d'urbanisme. Les communes membres et les Personnes Publiques Associées (État, Région, Chambres Consulaires, ...) ont pu s'exprimer sur ce projet en fin d'année 2022. L'année 2023 sera consacrée à la parole citoyenne, l'enquête publique - du 13 mars au 12 avril 2023. Guingamp-Paimpol Agglomération tirera le bilan des avis émis pour modifier, ou confirmer, son document avant de l'approuver par délibération du Conseil Communautaire.

Création du Syndicat Mixte du Pays de Guingamp

Suite à la dissolution du Pôle d'Équilibre Territorial Et Rural (PETR) du Pays de Guingamp, le Syndicat Mixte du Pays de Guingamp (SMPG) a été créé le 1er janvier 2022. Le SMPG

a pour mission d'assurer l'animation, le suivi et les modifications du Schéma de Cohérence Territoriale. Guingamp-Paimpol Agglomération met à disposition des moyens administratifs pour mener à bien les missions du SMPG.

Le SMPG a pu suivre au cours de l'année 2022 les travaux engagés par la Région Bretagne, dans le cadre de la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET), portant notamment sur la territorialisation de l'objectif de « zéro artificialisation nette » fixé par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

Nouveau service dématérialisé

Le service commun d'application du droit des sols (ADS) intervient sur un territoire de 42 communes à l'échelle de Guingamp-Paimpol Agglomération et de la Communauté de communes du Kreizh Breizh, sous forme de prestation de service. Afin de proposer aux usagers la possibilité de saisir par voie électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme, l'Agglomération a déployé un nouveau logiciel d'instruc-

tion. De manière progressive, les particuliers et les professionnels pourront déposer et consulter l'état d'avancement de leur demande d'autorisation d'urbanisme sur la plateforme « Oxa-llys ».

La saisine par voie électronique permet d'alléger le nombre de copie à fournir pour les différentes consultations. La mise en place de ce service répond aux ambitions de simplification des démarches administratives fixées par la loi ELAN. Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie traditionnelle est toujours possible.

Une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat sur les rails

Dans le cadre du programme national "Petites Villes de demain" dont sont lauréates les communes de Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol, l'Agglomération a lancé en 2022 une étude «d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain» (OPAH-RU). Ciblée sur le bâti ancien et dégradé des 4 centralités, elle a permis d'identifier des logements devant bénéficier d'aides sur mesure sur la période 2023-2028. Outre des aides aux travaux de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), de l'Agglomération et des communes, des conseils et mesures d'accompagnement seront proposés aux propriétaires intéressés. A l'inverse, des procédures plus contraignantes sont pressenties pour

les immeubles en situation de péril ou d'insalubrité, mais leurs propriétaires pourront aussi bénéficier d'un accompagnement technique et financier adapté.

Le programme d'amélioration de l'habitat «Energie & Adaptation» se poursuit

L'Agglomération a choisi un nouvel opérateur conseil. SOLIHA accompagne les projets d'amélioration énergétique ou d'adaptation à l'âge ou au handicap. L'association dispense des conseils neutres, gratuits et individualisés. Sous certaines conditions, l'Agglomération encourage ainsi les rénovations globales de qualité («Ma Prime Rénov' Sérénité») réduisant le bilan carbone et le coût énergétique annuel des logements. Les montants des aides de l'Agglomération ont été revus à la hausse, notamment pour l'utilisation de matériaux biosourcés, ou encore avec une nouvelle prime «sortie de vacance» pour la remise sur le marché de logements dégradés et inoccupés depuis plus de 2 ans. Un programme bénéfique pour le confort et le portefeuille des plus modestes, pour le climat, mais aussi pour recréer de l'habitat de qualité dans les 57 centralités.

FOCUS SUR

LE FONDS D'INTERVENTION FONCIÈRE EXCEPTIONNEL (FIFE) AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE LOGEMENT VACANT

Face à un parc de logements vacants important sur le territoire, l'Agglomération entend, dans le cadre de sa politique de sobriété foncière, redoubler ses efforts de production de logements « à partir de l'existant ». Cette ambition nécessite une action renforcée de reconquête de l'habitat dans les centralités, en particulier de maisons ou d'immeubles délaissés en raison de coûts de réhabilitation devenus prohibitifs avec les années. L'instauration du FIFE permet par exemple de majorer les aides habituelles de l'Agglomération au logement social, et ainsi de soutenir les offices HLM pour mener des opérations complexes mais exemplaires en centralité des 57 communes du territoire. Avec l'appui de ces dernières, sont ainsi par exemple encouragées les opérations de réhabilitation lourde ou de démolition et de reconstruction, voire de densification de l'habitat en centre-ville ou centre-bourg. Objectif : accueillir de nouvelles populations et recréer un cadre de vie plus attractif !

LES PERSPECTIVES 2023

- Approbation par le Conseil d'agglomération du nouveau plan local d'urbanisme intercommunal
- Augmentation du périmètre d'instruction du service ADS en ouvrant son service à toutes les communes de l'Agglomération des approbation du PLUi
- Gestion des taxes liées aux demandes d'autorisation d'urbanisme par les impôts.
- Réflexion autour de l'intégration d'un volet mer dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Instauration de deux aides supplémentaires aux opérateurs sociaux pour favoriser la réalisation de nouveaux logements locatifs par réhabilitation de l'habitat ancien et dégradé
- Lancement progressif d'une Maison de l'habitat et de la rénovation pour renforcer l'information, le conseil et l'accompagnement technique et financier de tous les particuliers pour la rénovation de leur logement
- Mise en place d'un «bricobus» en partenariat avec les compagnons bâtisseurs de Bretagne pour aider à la réalisation de petits travaux de première nécessité chez les personnes isolées

2. Rendre l'Agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre

↳ S'affirmer comme un territoire d'opportunité et de conquêtes pour les entreprises

↳ Rentrée des entreprises sur le thème de l'intelligence artificielle



OFFRIR DES CONDITIONS FAVORABLES À L'ACCUEIL DES ENTREPRISES ET ACCOMPAGNER LEUR DÉVELOPPEMENT EST AU CŒUR DES INTERVENTIONS DE L'AGGLOMÉRATION EN FAVEUR DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE. IL S'AGIT D'OPTIMISER LE FONCIER DISPONIBLE AU SEIN DES PARCS D'ACTIVITÉS TOUT EN PROCÉDANT À LEUR AMÉLIORATION EN CONTINU. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE EST UN AUTRE POINT ESSENTIEL. POUR QUE LE TERRITOIRE RESTE ATTRACTIF, L'AGGLOMÉRATION DOIT AUSSI FAVORISER LES COOPÉRATIONS INTER-ENTREPRISES.



304
contacts

établis par le service économie, emploi et agriculture avec des entreprises et des porteurs de projet



7 ventes de terrains

pour des projets d'implantation ou d'extension d'entreprises



340 000 €
de subventions

attribuées aux partenaires du Service Public de l'Accompagnement des Entreprises et de l'emploi

LES RÉALISATIONS 2022

L'optimisation des ressources foncières sur la ZI de Bellevue

L'optimisation du foncier disponible dans les zones d'activités est une des clefs permettant de limiter l'artificialisation des sols tout en renforçant l'attractivité du territoire pour les entreprises.

Ainsi, sur la ZI de Bellevue à Saint-Agathon et Ploumagoar, Guingamp-Paimpol Agglomération a mis en place un certain nombre de démarches (études, échanges fonciers, travaux...) de façon à faciliter le développement la crêperie industrielle Saint-Michel à Guingamp. Outre l'extension in situ de cette dernière, l'implication de Guingamp-Paimpol Agglomération a permis de donner des perspectives d'évolution à plusieurs autres entreprises dans un contexte de plus en plus contraint.

Signalétique des zones d'activités

Pouvoir engager la refonte complète de la signalétique sur les zones d'activités, constituait un enjeu important pour, d'une part offrir une meilleure visibilité aux entreprises qui s'y trouvent et d'autre part, rendre plus lisible l'offre globale foncière proposée par l'Agglomération aux professionnels. Les dix zones d'activités du secteur Nord de l'Agglomération correspondant aux secteurs de Paimpol et de Pontrioux sont ainsi désormais équipées entièrement de panneaux, totems et points d'information.



Rentrée des entreprises – 2ème édition

Une centaine de représentants des entreprises et des acteurs économiques du territoire ont répondu à l'invitation de Guingamp-Paimpol Agglomération à sa deuxième Rentrée des entreprises, le 20 octobre 2022 à l'Espace économique du Roudourou à Guingamp.

Coordonné par Anticipa, l'événement avait pour thème les enjeux de la transition digitale et de l'intelligence artificielle. Les participants ont apprécié les interventions de la société Microsoft et du cabinet conseil KAP, qui accompagne les PME bretonnes dans le déploiement de solutions d'intelligence artificielle, ainsi que les témoignages des entreprises Eco-Compteur de Lannion et Cozigou de Plouisy.



↳ La deuxième rentrée de entreprises



FOCUS SUR

LES ATELIERS RELAIS DE MALABRY

Engager un projet de création dans la filière agro-alimentaire ou dans les biotechnologies peut être un défi, nécessitant des ressources souvent difficiles à mobiliser. Cependant, l'Agglomération a développé des leviers efficaces, notamment dans le domaine immobilier, pour favoriser le développement économique. Dans cette optique, deux ateliers mitoyens d'une surface de 220 m² chacun ont été construits et mis à disposition pour offrir, offrant aux entrepreneurs la possibilité de tester la viabilité de leur projet de création d'entreprise ou de développer une nouvelle gamme de produits, avant de s'engager dans un investissement immobilier conséquent.

Chaque cellule comprend une surface d'atelier de 130 m² équipée de cloisons isolantes répondant aux normes agro-alimentaires. De plus, ces bâtiments disposent d'un pré-équipement en réseaux fluides, de zones de réception, de transformation/conditionnement et d'expédition, ainsi que de locaux administratifs et sociaux. Le montant total d'investissement pour ce projet s'élève à 900 000 €, avec une aide financière du Conseil Départemental de 172 973 € et une contribution de l'État de 126 000 €.

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Finalisation des acquisitions et des études en vue de l'extension de la zone de Savazou à Kerfot
- ↳ Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude d'opportunité, de faisabilité et de préprogrammation d'une offre d'accueil Tertiaire au sein de l'îlot Mazéas à Guingamp
- ↳ Organisation de la troisième Rentrée des entreprises dans l'objectif de continuer à créer du lien entre les professionnels
- ↳ Lancement d'un inventaire des zones d'activités
- ↳ Amélioration des dispositifs d'aide aux entreprises afin notamment de favoriser la réutilisation des friches immobilières et de soutenir les activités renforçant l'économie locale et circulaire

2. Rendre l'Agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre

➤ Renforcer la vocation et le dynamisme touristique du territoire

➤ Jeu de piste en famille



LA PROMOTION TOURISTIQUE ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE SONT ASSURÉS PAR LA DIRECTION EN CHARGE DE CETTE COMPÉTENCE, AVEC L'APPUI DE L'OFFICE DE TOURISME ET DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES.

CETTE COLLABORATION PERMET DE D'AMÉNAGER, D'ACCOMPAGNER ET DE DÉVELOPPER LE TOURISME SUR GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.



2,6 Millions
de nuitées touristiques
estimées



931
hébergeurs



100 M€
de retombées
économiques

LES RÉALISATIONS 2022

Dispositif d'aides au développement touristique

Depuis sa création, l'Agglomération accompagne les initiatives privées en faveur du développement touristique via un dispositif d'aides dédié.

Ce dispositif permet à la fois d'obtenir des aides financières et un accompagnement personnalisé par les agents du service Tourisme, Sport et par l'Office de Tourisme.

Les projets accompagnés sur l'ensemble du territoire concernent les hébergements (hôtels, campings, chambres, meublés principalement), les restaurants et les équipements et sites de loisirs, sportifs et/ou culturels et patrimoniaux.

Depuis 2017, plus de 200 porteurs de projet ont été accompagnés, 437 000 euros de subvention ont été versées. En 2023, le dispositif fait peau neuve : il matérialise l'engagement de Guingamp-Paimpol Agglomération dans les transitions !

Le principe d'éco-socio conditionnalité devient une obligation pour prétendre à une subvention.

L'Agglomération a ainsi pour ob-

jectif de soutenir et sensibiliser les socio-professionnels à une activité touristique plus responsable, génératrice de valeurs et de bien-être pour tous.

Labellisation «Tourisme Équitable et Solidaire» pour l'Office de Tourisme



Avec ce label attribué par l'ATES en juin 2022, l'Office de Tourisme se montre exemplaire auprès des socio-professionnels. Il est aujourd'hui légitime pour accompagner ses partenaires vers un modèle durable et plus proche des aspirations de ses habitants.

FOCUS SUR

PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

En 2019, l'idée d'organiser une fête gastronomique avait été proposée dans le but de mettre en valeur les compétences culinaires, la qualité et la diversité des produits locaux du territoire. Cependant, en raison de la crise du Covid-19 et des mesures sanitaires restrictives, cet événement a été reporté à l'année 2022. Les conséquences économiques néfastes de la pandémie ont suscité des réflexions sur la possibilité d'organiser un événement qui, au-delà de la valorisation, contribuerait également à la relance économique.

Le festival de la gastronomie 2022 s'est inscrit dans le cadre d'un événement national appelé «Année de la gastronomie», qui a reçu le label de l'État.

Le programme de cet événement, qui s'est déroulé sur deux jours en mars 2022, proposait des activités des activités gratuites axées sur le bien-manger. Il présentait des conférences, des démonstrations culinaires assurées par des chefs renommés de la région, permettait des discussions avec des acteurs de la restauration, de la restauration collective indépendante et des producteurs locaux en circuit court et en vente directe. Des restaurateurs locaux ont également mis en valeur les produits de la région.

Cet événement a rassemblé plus de 1 500 personnes sur deux jours.

Mise en œuvre du schéma de signalisation touristique

L'Agglomération soigne son accueil touristique sur tous les plans !

Cela passe aussi par une signalisation actualisée, lisible, efficace et qui s'intègre bien au paysage qu'il soit urbain ou rural. Le schéma de signalisation communautaire, dont la seconde version a été adoptée en novembre 2021, offre des outils pertinents et une ingénierie au service des communes :

Relais Information Services (R.I.S) pour l'attractivité territoriale et la diffusion des flux et Signalisation d'Information Locale (S.I.L) pour bien diriger les visiteurs sur place.

En 2022, ce travail de l'Agglomération en partenariat étroit avec les communes a été engagé sur : Loc-Envel, Runan (panneaux d'animation routière), Pontrieux (enseignes artisans d'art), Kérien, Saint-Adrien et Callac.

Sortie de la collection des jeux de piste



Guingamp-Paimpol Agglomération, un terrain de jeu illimité !

C'est avec cet esprit et la volonté de mettre en lumière les trésors cachés du territoire, en périphérie des grands sites touristiques, qu'est sortie en juillet 2022 une collection de 12 jeux de piste. Vendue 3€ dans les Offices de Tourisme et les équipements de l'Agglomération, elle invite habitants et visiteurs de passage à se lancer dans des enquêtes grandeur nature à la découverte de pépites méconnues : à Kermoroc'h et Landebaëron, à Saint-Servais et Maël-Pestivien ou encore à Bégard :

«Pendant quelques heures ou une journée, levez le nez et observez votre environnement pour décrypter les énigmes et (re)découvrir les paysages, monuments, artisans et acteurs culturels qui font la richesse de l'Agglomération !»



Des producteurs étaient présents au festival

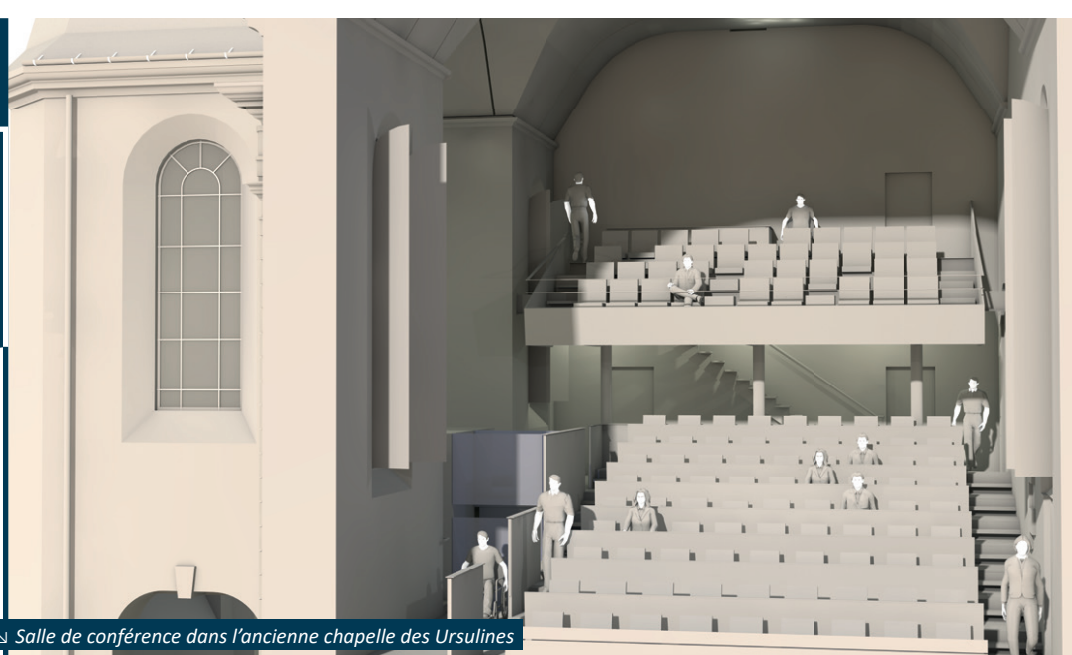
LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Création d'un itinéraire touristique structurant et sportif d'environ 125 km qui reliera Ploubazlanec à Carnoët en traversant plus d'une trentaine de communes
- ↳ Collaboration entre le service tourisme et la destination touristique Cœur de Bretagne pour la création d'un circuit archéologique qui valorisera des sites néolithiques rares sur les communes de Carnoët, Plésidy et Louargat
- ↳ Création de 4 nouveaux circuits trail de différents niveaux de difficulté permettant de découvrir les communes de Saint-Adrien, Plésidy, Magoar, Kérien et Bourbriac.
- ↳ Deuxième édition du Festival de la Gastronomie
- ↳ Actualisation du Schéma de développement touristique (adoption automne 2023)

2. Rendre l'Agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre

↳ Agir sur l'image et le fonctionnement de l'Agglomération

↳ Salle de conférence dans l'ancienne chapelle des Ursulines



FACE À LA CRISE SANITAIRE, LES ORGANISATIONS ONT ÉTÉ CONFRONTÉES AUX ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, DE LA MUTUALISATION ET DE L'OPTIMISATION. L'AGGLOMÉRATION S'ADAPTE EN PERMANENCE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET INNOVE POUR PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES.

LES RÉSEAUX SOCIAUX



44

comptes

(Snapchat, Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn)

+ de 8 000

abonnés

sur l'ensemble des réseaux sociaux des services et des équipements

LES RÉALISATIONS 2022

Relation entre les communes et l'Agglomération

La conférence des maires rassemble les 10 présidents et présidentes de commissions ainsi que les 57 maires. Son rôle principal est de définir le pacte de gouvernance, qui régule les relations entre l'Agglomération et les communes, tout en travaillant sur les sujets d'intérêt commun entre les deux entités.

L'Agglomération organise également une fois par trimestre la rencontre du réseau des secrétaires et DGS de communes, afin d'échanger sur l'actualité du territoire et différentes problématiques. De plus, une fois par mois, le jeudi suivant le Conseil d'agglomération, une réunion en visio est proposée à l'ensemble des secrétaires et DGS pour en faire le compte-rendu et répondre aux éventuelles questions. Un cloud d'informations aux communes (sur la même plate-forme que celle utilisée pour le PLUi) a été mis en place en 2022, pour regrouper et rendre plus accessibles les informations destinées aux communes.

Participation à la semaine de l'emploi public organisée par le CDG 22 du 15 au 22 octobre 2022

- ↳ Portes-ouvertes sur différents sites (piscine, Émergence, pôle nautique).
- ↳ Job dating à Saint-Agathon : une cinquantaine de demandeurs d'emploi rencontrés, 36 CV déposés.

UNE AGGLO EN TRAVAUX

Travaux au siège et déploiement des sites

Guingamp-Paimpol Agglomération a entrepris un projet global de rénovation et d'agrandissement de son siège administratif situé au 11 rue de la Trinité à Guingamp. L'objectif est de maintenir sa présence en plein cœur de la ville et de valoriser le patrimoine en réaménageant l'ancien couvent des Ursulines datant de 1666. Une des phases du projet consiste à aménager une salle de conférence de 150 places dans l'ancienne chapelle. L'aile ouest du couvent, anciennement inutilisée, sera réaménagée sur trois

niveaux avec un ascenseur pour servir d'entrée et de locaux annexes à la salle de conférence.

Dans le cadre du projet, l'enveloppe extérieure de la chapelle fera également l'objet de travaux de restauration pour remédier aux effets du temps sur les façades et assurer la pérennité de l'édifice.

Parallèlement, des travaux de réaménagement seront réalisés dans l'ancien couvent, siège de l'Agglomération. Les principaux objectifs seront la création d'un nouvel espace d'accueil, de bureaux et d'espaces collectifs.

Dès mars 2022, l'accueil de l'Agglomération, situé au cœur du chantier a été temporairement déplacé près de la mairie de Guingamp, place du Champ-au-Roy. Plusieurs services se sont également déployés sur les différents sites de l'Agglomération.

En partenariat avec l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) du Conservatoire National des Arts et Métiers, la ville de

Guingamp, la DRAC et l'Architecte des Bâtiments de France, le projet, débuté en mars 2022, devrait se terminer d'ici la fin de l'année 2023.

UNE AGGLO RÉCOMPENSÉE

Challenge « À vélo au boulot »

L'Agglomération a remporté le 1^{er} prix, catégorie Agglomération, grâce à son taux de participation au challenge «À vélo au boulot», en évitant 61% d'émissions de CO2 sur la période !

10% du personnel s'est mobilisé pour changer les pratiques de mobilité durant une semaine en intégrant le vélo, la marche, les transports en commun, le co-voiturage ou encore les nouvelles formes de mobilité active dans leur quotidien au travail !



Le trophée du challenge «A vélo au boulot» ↙

FOCUS SUR

TOUT VIVRE EN CÔTES D'ARMOR

-L'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse en 2017, qui a sensiblement rapproché les Côtes d'Armor de Paris, a incité les collectivités locales et les acteurs économiques du département à s'associer pour faire connaître la qualité de vie qu'offre ce territoire, l'accueil de ses habitants, organiser aussi des offres de séjour agréables et faciliter le parcours de nouveaux arrivants.

Après cinq années, d'actions partagées et déployées à destination des franciliens, en 2022, une campagne d'attractivité conjointe avec les collectivités locales a été menée et pilotée par Côtes-d'Armor Destination, («Tout vivre en Côtes-d'Armor») pour faire venir de nouveaux actifs dans le département, neuf couples, aux profils variés, ont été «sélectionnés» parmi 300 personnes inscrites pour gagner un week-end découverte. L'opération, menée en lien avec la plateforme Laou (spécialisée dans la mise en relation entre les habitants souhaitant changer de région et les territoires), a été mise en avant par une campagne sur les réseaux sociaux.

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Participation aux portes ouvertes de la fonction publique
- ↳ Lancement d'un portail famille
- ↳ Déploiement de Hoali pour simplifier la gestion de la collecte des déchets
- ↳ Lancement du Schéma Directeur Immobilier Énergétique
- ↳ Recrutement d'un attaché de presse
- ↳ Flocage des véhicules de service

3. **Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant**

↳ **Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité**



↳ Défi «Locavore» dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial

L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DE LA MER SONT DES SECTEURS CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'EMPLOI LOCAL.

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNE LES MUTATIONS DE CES SECTEURS AFIN DE PÉRENNISER LES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, L'IDENTITÉ ET LE PATRIMOINE DU TERRITOIRE.



16
exploitations
agricoles

sur le territoire ont bénéficié de l'aide à l'installation de

2 500 €

6
exploitations
en Agriculture
Biologique
aidées



3 avec un **projet de commercialisation en circuit court**



13
communes

ont participé au dispositif expérimental «Plaisir à la cantine»

LES RÉALISATIONS 2022

Lancement du Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) vise à développer une alimentation locale et durable sur l'Agglomération. Il s'agit de travailler avec l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs et consommateurs pour dessiner une stratégie alimentaire sur le territoire. Le PAT aborde l'enjeu de l'alimentation sous différents angles : celui de l'économie, de la santé, de la lutte contre la précarité alimentaire, de la culture et du patrimoine, du tourisme ou encore de la valorisation des ressources locales.

Une chargée de mission a été recrutée afin d'accompagner le lancement de ce Projet Alimentaire Territorial.

Travail engagé auprès des acteurs de la restauration collective

13 communes ont participé à l'expérimentation «Plaisir à la cantine», un dispositif pionnier au niveau national visant à réenchanter le temps de la pause méridienne pour les scolaires. Cette formation mêlait élus,

chefs, directeurs d'établissements ou encore agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles pendant 10 journées d'échange et de réflexion sur des thèmes variés, autour de la compréhension du goût et de la sensorialité des enfants, mais aussi sur la cuisine de protéines végétales, ou encore sur la compréhension de la loi Egalim et l'enjeu de l'approvisionnement local. En plus de la formation, un groupe de travail composé de chefs de la restauration collective s'est également réuni à plusieurs reprises autour des enjeux d'approvisionnement local, impliquant aussi les EHPAD.

Étude de requalification urbaine de la façade portuaire de Paimpol

L'étude d'aménagement de la façade portuaire de Paimpol va permettre de préfigurer des projets structurants d'aménagement et de constitution d'une offre immobilière en faveur du maintien et du développement des activités maritimes.

L'étude a démarré en avril 2022 par une phase de diagnostic et d'entretiens auprès des acteurs portuaires.

L'élaboration des différents scénarios est en cours.

Enquête auprès des ostréiculteurs

En juin 2022, une étude a été réalisée en partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Nord (CRCBN) auprès de 133 professionnels, dont 30 ont répondu. La majorité des répondants possède des installations à terre, mais ne sont pas satisfaits de celles-ci, soit parce qu'elles ne répondent pas à leurs besoins actuels, soit parce qu'elles ne permettent pas le développement de leurs activités. De plus, la dispersion des sites isolés (mitage) amplifie l'impact sur l'environnement local. Les principaux obstacles identifiés sont le manque d'accès à l'eau de mer et le manque d'espace.

Les professionnels soutiennent la création d'une zone ostréicole située à moins de 2 km de la mer, qui leur permettrait d'effectuer des opérations telles que le criblage des huîtres, la purification et l'expédition.

L'outil collectif à destination des professionnels de la mer à Loguivy : un nouvel outil pour les professionnels

L'Agglomération engage la transformation de l'ancien bâtiment des viviers Saint-Marc, sur le port de Loguivy-de-la-Mer pour en faire un outil de travail collectif destiné aux

professionnels de la mer. Ce nouvel espace va permettre de stocker et valoriser les produits débarqués à Loguivy (crustacés, coquilles Saint-Jacques, poissons...) et les autres productions locales : conchyliculture, aquaculture...

Les travaux ont démarré en janvier 2022. La collectivité a lancé le recrutement d'un futur gestionnaire. 17 professionnels ont clairement manifesté leur intérêt pour cet outil. Pour une mise en service prévue pour fin 2023.

La filière de recyclage des filets de pêches usagés

Guingamp-Paimpol Agglomération et Lannion-Trégor Communauté ont choisi de s'associer pour mettre en place une expérimentation sur les filets de pêche usagers au sein du quartier maritime de Paimpol (allant de Locquémeau à Plouha).

Engagée en 2020, la réflexion a abouti à la structuration de la filière en 2022, ce qui a permis de traiter 230 filets de 50 ml démantelés pour 486,5 kg de nappe de nylon recyclé et 11 260 mètres de ralingues réutilisées (taux référence au prix obtenu sur ce projet). L'objectif désormais est de consolider la filière en élargissant la zone de collecte pour augmenter les volumes transformés, en ouvrant la filière aux filets de pêche à araignées et en collectant et valorisant d'autres matériaux usagés issus de l'aquaculture.

FOCUS SUR

L'EUROPE PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

L'Agglomération participe à la mise en œuvre des programmes européens LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) et FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture) qui financent des projets de développement sur le territoire. En 2022, elle a succédé au Pays de Guingamp pour l'animation et la gestion du programme LEADER qui aide à l'émergence de projets en zones rurales. Elle participe également aux côtés de Lannion Trégor Communauté, chef de file, au déploiement à l'échelle du quartier maritime de Paimpol du dispositif DLAL-FEAMPA, qui accompagne les initiatives et la dynamique des acteurs du monde maritime. C'est ainsi qu'a été financée récemment l'expérimentation d'une filière innovante visant à collecter les filets de pêche usagés de plusieurs ports de la côte pour les transformer en filaments d'impression 3D labellisés «Pêcheurs du Quartier Maritime de Paimpol». La programmation actuelle a été lancée en fin de l'année 2022, avec une enveloppe de 1 087 500 €, pour courir jusqu'en 2027.

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Accompagnement des filières productives autour de la thématique de l'alimentation de demain pour pérenniser la filière agro-alimentaire et améliorer la valeur ajoutée territoriale (dans le cadre de l'élaboration du projet alimentaire territorial)
- ↳ Consolidation de la filière de recyclage des filets de pêche en l'étendant au département et en intégrant les filets de pêche à araignée
- ↳ Poursuite des partenariats avec la technopole Adit-Anticipa, avec l'UCO Bretagne nord
- ↳ Mise en service de l'espace professionnel à destination des professionnels de la mer à Loguivy-de-la-Mer(Ploubazlanec)
- ↳ Élaboration d'un plan-guide à l'échelle de la façade portuaire de Paimpol et d'un schéma d'aménagement pour le secteur du mole – four à chaux
- ↳ Lancement d'une enquête sur les habitudes de consommation alimentaire des habitants de l'Agglomération dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

3. **Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant**

↳ Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir

↳ L'INSEAC, hébergé dans l'ancienne prison de Guingamp



TROISIÈME PÔLE UNIVERSITAIRE DU DÉPARTEMENT, LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION PERMET L'ACCÈS A UNE OFFRE DE FORMATION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR IMPORTANTE, AVEC DES FILIÈRES DE RÉFÉRENCE. L'AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNE CES FILIÈRES POUR ATTIRER TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS SUR SON TERRITOIRE.

LES RÉALISATIONS 2022

Reconduction des soutiens financiers apportés aux projets de l'UCO Bretagne Nord et de l'INSEAC

L'INSEAC, lieu unique en France dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et à la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC), bénéficie d'un renouvellement du soutien qui consolide son déploiement. Cette initiative vise à promouvoir et à renforcer les domaines de la formation et de la recherche dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

Par ailleurs, l'UCO Bretagne Nord s'est vu attribuer une subvention pour soutenir ses programmes de recherche et de développement de nouvelles formations.

DEGEMER+ s'inscrit durablement dans le paysage économique

En complément du soutien à la formation, le dispositif DEGEMER+ facilite, par une démarche d'intermédiation, le recrutement en entreprise en s'affranchissant de la notion de parcours (freins périphériques).

L'objectif est de mobiliser des entreprises (TPE/ PME) du territoire dans les métiers traditionnels et les personnes en recherche d'emploi de moins de 30 ans ainsi que les familles monoparentales.

En 2022, 88 entreprises (dont 75% de TPE/PME) ont été accompagnées, et 88 professionnels ont été rencontrés. Sur les 56 accompagnements effectifs, 41 ont abouti à un emploi dont 30 en emploi durable confirmé après 6 mois.

Un parcours de formation en ligne pour les saisonniers

Le contenu de ce parcours ludique s'articule autour de trois axes pédagogiques :

- Techniques d'accueil ;
- Développement durable et éco-gestes ;
- Contenu thématique spécifique au territoire de destination.

LES PERSPECTIVES 2023

↳ Élaboration d'un schéma directeur Immobilier et d'aménagement durable du campus de la tour d'Auvergne à Guingamp permettant d'apporter un soutien à des projets favorisant la formation

↳ Engagement d'une démarche de gestion prévisionnelle des compétences territorialisée de façon à anticiper les mutations des emplois de demain et à définir notamment les actions de formation à mettre en place

3. **Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant**

↳ **Préserver et développer une économie de proximité et solidaire**

↳ *Parenthèse iodée lors de la semaine du tourisme économique et des savoir-faire*



L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES EST UN ENJEU CLÉ POUR GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.

AU-DELA DE SON IMPACT ÉCONOMIQUE, CELA A UNE INFLUENCE SUR LA QUALITÉ DE VIE.

L'AGGLOMÉRATION SOUTIENS AINSI L'ARTISANAT, LES COMMERCES LOCAUX ET LES CIRCUITS COURTS POUR DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE DYNAMIQUE DANS LES CENTRALITÉS COMME EN MILIEU RURAL.

LES RÉALISATIONS 2022

Ouverture du dispositif de chèques cadeaux aux particuliers

Créée le 6 octobre 2020, l'Association Les Vitrites de l'Armor et de l'Argoat est accompagnée techniquement et financièrement par l'Agglomération depuis ses débuts. En deux ans, près de 226 790€ ont été dépensés dans les commerces adhérents du territoire grâce au dispositif de chèques cadeaux. En fin d'année 2022, suite à une étude de faisabilité technique et financière menée conjointement par les services Économie, Emploi et Relations Entreprises et une étudiante de l'UCO, le dispositif a été élargi aux particuliers. Désormais, les commandes peuvent être passées directement en ligne, par mail et par téléphone, et sont à récupérer en point relais situés à

Guingamp, Paimpol ou Callac.

Valables un an, les chèques cadeaux sont utilisables dans les 225 commerces adhérents.

La Semaine du Tourisme Économique et des Savoir-Faire

Sur le temps des vacances scolaires, habitants et visiteurs ont pu découvrir ou re-découvrir les coulisses de 12 entreprises locales, qui façonnent l'identité du territoire.

Une prochaine édition est prévue du 23 octobre au 5 novembre 2023 !

L'Office de Tourisme : un guichet unique pour les activités de loisirs

L'Office de Tourisme est un guichet unique et de proximité pour la réservation d'activités de loisirs, d'excur-

sions maritimes, d'événements, de concerts, et bien plus encore.

Les habitants et visiteurs peuvent découvrir la billetterie de plus de 30 prestataires dans l'un des 7 bureaux d'information touristique du territoire ou en ligne sur <https://boutique.guingamp-paimpol.com>.



27
aides
attribuées
au titre du PASS

commerce et artisanat pour

112 153 €

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Poursuite des démarches d'incitation à la création de villages d'artisans
- ↳ Reconduction du Pass commerce et artisanat en partenariat avec la Région Bretagne
- ↳ Poursuite de l'accompagnement des unions de commerçants et artisans du territoire
- ↳ Élargissement du dispositif de chèques cadeaux au territoire de Leff Armor Communauté
- ↳ Engagement d'une étude de définition de la stratégie de développement commercial et artisanal de l'Agglomération en cohérence avec les dispositions prévues dans le projet de PLUi et dans le cadre de la déclinaison de l'opération de revitalisation du territoire

4. Offrir un service équitabile et de qualité à l'ensemble des habitants

↳ Développer les cultures



GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION SOUHAITE DÉVELOPPER LA CULTURE SUR SON TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR SES ATOUTS ET LES ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE. L'OBJECTIF EST DE RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE A TOUS ET DE LA FAIRE RAYONNER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. C'EST UN LEVIER IMPORTANT POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE.



6 250
visiteurs
à Milmarin
(Ploubazlanec)



455
élèves
à l'école de
musique

LA SIRÈNE
.....



(spectateurs, élèves et visiteurs)

6 500
usagers

37
spectacles
ou

conférences accueillis



LES RÉALISATIONS 2022

.....

Création du service Culture

En janvier 2022, l'action culturelle de l'Agglomération se structure : les 3 équipements culturels (La Sirène, l'École de musique, Milmarin) se regroupent sous un même service ; au sein de ce service, du temps est aussi dédié à la politique de soutien et de développement culturel. L'objectif : favoriser la diversité des publics, cultures et zones du territoire touchées par l'action culturelle de l'Agglomération.

L'effet de synergie porte ses fruits notamment auprès des agents : mutualisation et complémentarité des compétences, entraide et projets communs se développent.

L'orientation politique est précisée en fin d'année : l'Agglomération concentrera ses efforts pour développer l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), notamment auprès des jeunes, conformément à l'orientation Nouvelles Dynamiques Territoriales.

2 sites pour 1 école : une fusion douce

Les deux sites de l'école de musique continuent le mouvement d'harmonisation entamé depuis 2017. En 2022, l'équipe administrative et enseignante travaille sur un projet pédagogique commun afin de proposer un service équivalent à Guingamp et à Paimpol (mise en place à la rentrée de septembre 2023). L'équipe administrative se restructure et identifie les défis à relever afin d'améliorer le parcours et l'information des usagers.

Marquant la fin de la crise sanitaire, 2022 voit également reprendre les pratiques collectives, les concerts et animations proposés, avec une volonté d'échanges et de partages entre les deux sites, mais également avec les acteurs extérieurs (ex. : participation à la fête de la musique organisée par Cirque en flotte, pause musicale dans le hall de la médiathèque de Guingamp).

Structuration et valorisation de la Sirène

Depuis 2014, la Sirène accueille sa programmation culturelle et celle des acteurs locaux, et assure sa mission de centre culturel en abritant 4 écoles d'enseignements artistiques. En 2022, La Sirène structure la mise à disposition de son amphithéâtre afin de viser l'équité et la fluidité.

Après 3 saisons culturelles touchées par les effets de la crise sanitaire, les annulations et les reports, La Sirène se dote d'un visuel et d'une brochure pour communiquer son programme 2022-2023.

Les effets sont notables : le visuel remporte l'unanimité, les réservations s'enregistrent plusieurs mois à l'avance, les professionnels de la diffusion assistent plus souvent aux représentations, les 3 spectacles d'hiver jouent à guichet fermé.



La valorisation de la langue bretonne

En 2022, Guingamp-Paimpol Agglomération continue à soutenir ses trois acteurs structurants de la langue bretonne : l'Office Public de la Langue Bretonne, Ti ar Vro Gwengamp et RKB.

Dans le cadre de son action culturelle, en partenariat avec Ti ar Vro Gwengamp, deux représentations de Hi ni eo Miliere, théâtre en langue bretonne, sont données (une grand public au Ch'ty Coz à Bulat-Pestivien et une scolaire au collège Diwan de Plésidy).



Marins dans la tempête dans le cadre du Mois du film documentaire

FOCUS SUR

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE ET MARINS DANS LA TEMPÊTE #2

En novembre, un partenariat inédit a pu être expérimenté entre La Sirène, Milmarin et la Médiathèque de Paimpol. Les programmes prévus par la Médiathèque et Milmarin dans le cadre du Festival du Mois du film documentaire ont pu fusionner et se dérouler à la Sirène. Chaque équipement, en maintenant le budget initialement prévu, a pu donner une ampleur plus importante à son événement grâce à la mutualisation des moyens et des compétences de chaque équipe.

Milmarin y a inscrit la 2e édition de Marins dans la tempête, événementiel hors saison s'intéressant à des thématiques faisant l'actualité des gens de mer, et s'est consacré à la thématique de la place des femmes dans la marine marchande et la course au large. Trois temps de rencontres, projections et débats ont pu être mis en place pour donner un éclairage sur ce sujet. Cette action a été soulignée dans le cadre de la mission Égalité Femme-Homme dont s'est emparée l'Agglomération.

LES PERSPECTIVES 2023

↳ La Sirène :

- préparation de la saison anniversaire : «les 10 ans de la Sirène !»
- vers une solution billetterie adaptée

↳ École de musique :

- mise en place du projet pédagogique
- simplification du parcours usagers (inscription, facturation, communication).

↳ Milmarin

- pilotage du centenaire de la mort de Pierre Loti, exposition événement à la halle
- réflexion pour un nouvel espace d'exposition
- obtention du label tourisme & handiCAP

- ↳ Lancement du diagnostic et de la stratégie pour une candidature de l'Agglomération au Label 100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

4. Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants

➤ Améliorer l'accès aux soins et à la santé



LA SANTÉ EST UN ENJEU MAJEUR POUR L'AGGLOMÉRATION. ELLE SE TRADUIT EN 2022 PAR LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE SON NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS). FEUILLE DE ROUTE ELABORÉE SUR CINQ ANS POUR LA SANTÉ DES HABITANTS SUR LES TERRITOIRES DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION ET LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ.



36

personnes formées aux premiers secours en santé mentale

12

agents sensibilisés et formés

à l'accueil des personnes en situation de handicap



SÉMINAIRE PROFESSIONNEL



65

personnes

et une **quinzaine**

de partenaires présents

LES RÉALISATIONS 2022

Accompagnement du Centre de Santé du Centre Hospitalier de Guingamp et de Paimpol

Face à la diminution préoccupante du nombre de médecins généralistes sur le territoire, l'Agglomération en partenariat avec les Centres Hospitaliers de Guingamp, Paimpol et Bégard, a œuvré pour répondre aux attentes et développer une offre de soins de proximité, agréée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et conventionnée par l'Assurance Maladie.

Le Centre de Santé Armor-Argoat, situé dans les locaux de l'hôpital de Guingamp, est destiné avant tout aux patients n'ayant plus de praticien référent dans leur commune ou leur secteur.

En 2022, l'Agglomération a poursuivi cette collaboration pour renforcer une offre de soins de premier recours sur le territoire.

Des groupes de travail ont également eu lieu avec l'Hôpital de Paimpol afin de constituer un second centre de santé sur le territoire, en partenariat avec la ville de Paimpol (ouverture en 2023).

Mobilisation pour le devenir de l'hôpital de Guingamp

Maintenir l'accès aux soins et répondre aux problématiques sanitaires et sociétales est essentiel. En juin 2022, le Conseil d'agglomération a voté à l'unanimité le rejet du scénario porté par le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) visant la fermeture de services de l'hôpital de Guingamp dont la maternité.

Réunis autour d'un comité de pilotage, mené par Claudine Guillou - Vice-Présidente de l'Agglomération en charge de la politique santé - du comité de défense de l'hôpital et de conseillers communautaires, les services de l'Agglomération ont travaillé, dès janvier 2022, à une contre-proposition afin d'élaborer un scénario alternatif.

Semaine d'information sur la santé mentale (SISM)

Le Contrat Local de Santé soutient la coordination locale de la Semaine d'information sur la santé mentale (du 10 au 23 octobre 2022). Elle a porté sur la thématique suivante :

«Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement». En effet, l'objectif était de mettre en lumière les liens entre la santé mentale et les différents éléments qui nous entourent, c'est à dire la dimension physique de l'environnement qui comprend la nature, le climat mais aussi le bâti (logement, infrastructures, espaces urbains...).

Formation Premiers secours en santé mentale

La formation Premiers secours en santé mentale est une formation accréditée, qui s'adresse à toute personne majeure, sans prérequis. Le Contrat Local de Santé, en collaboration avec Santé Mentale France soutient la mise en place de cette formation sur le territoire.

Sur une durée de 2 jours (14h), les objectifs pédagogiques permettent de :

- acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale ;
- mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale ;
- développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information ;
- mieux faire face aux comportements agressifs ;
- tester et s'appropriier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale.

Communiquer, intervenir et soutenir après un suicide

Le phénomène suicidaire est particulièrement prégnant sur notre territoire. Face à ce constat, la Fondation Bon Sauveur de Bégard organise depuis de nombreuses années des actions de prévention en partenariat avec le Contrat Local de Santé.

- Soutien à l'organisation de 2 soirées grand-public «La vie après la disparition d'un proche par suicide»

Les jeunes face aux impacts de la crise sanitaire

Dans une période de confinements successifs en 2020 et 2021, les effets délétères de la crise sanitaire provoqués par la COVID-19 ont

fortement impacté le moral et la santé mentale des jeunes.

En 2022, c'est dans ce contexte, qu'il a semblé nécessaire de prendre de la hauteur sur les conséquences en cours et à venir. Le Contrat Local de santé s'est associé avec des étudiants de l'UCO pour amorcer une étude sur la santé des jeunes du territoire, en partenariat avec le service jeunesse. Les résultats appuieront la mise en place d'actions

Actions de prévention dans le cadre du Moi(s) sans tabac

Le Mois sans tabac est une campagne d'information et d'accompagnement au sevrage tabagique qui se déroule chaque année au mois de novembre depuis 2016. De nombreuses actions sont proposées pour aider les personnes à arrêter de fumer. Le Contrat Local de Santé soutient la mobilisation du mois sans tabac sur le territoire.

Les objectifs sont de sensibiliser et de motiver les personnes à s'engager dans le défi du Mois Sans Tabac et d'orienter vers les bons relais.

Sensibilisation et formation des acteurs de structures recevant du public à l'accueil des personnes en situation de handicap et leurs aidants

L'accès aux services publics est un droit reconnu à tous les citoyens. L'accessibilité des locaux doivent être pensés l'accueil, l'autonomie et ce, sans discrimination. Certains handicaps sont méconnus voire

invisibles (80% des situations de handicap) et les personnes concernées peuvent avoir des besoins spécifiques.

En tant qu'agent d'accueil, acteurs enfance jeunesse, ... mieux connaître peut permettre de favoriser un accueil de qualité pour les personnes concernées et leurs proches.

Formation sur le partage d'informations appliqué aux parcours de santé complexe

Les groupes de travail du Contrat Local de Santé ont fait émerger la nécessité pour les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires d'agir dans une logique de décroisement et de coopération. Pour favoriser la mise en place d'un parcours de santé coordonné et sans rupture, il est indispensable pour les acteurs de partager l'information. Une rupture de parcours entraîne une perte de chance. Cette formation vise donc à outiller les professionnels et élus aux aspects juridiques, techniques et éthiques du partage de l'information appliqué aux parcours de santé complexe.



↳ Séminaire pour les professionnels de la santé

CENTRE DE SANTÉ
ARMOR-ARGOAT (GUINGAMP)



11 912
consultations
pour le suivi de

2 695
patients

qui ont choisi leur médecin
traitant au Centre de santé

4
médecins
soit 3,17

équivalent temps plein (etp)



FOCUS SUR

MISE EN ŒUVRE DE DEUX FORUMS EMPLOI SANTÉ PRÉVENTION

Par le Contrat Local de Santé, Guingamp-Paimpol Agglomération, Pôle Emploi et la Maison du Département ont organisé deux forums emploi santé prévention à destination des demandeurs d'emploi et ouverts à tout public. Le Forum a un double objectif :

- réunir des structures du soin, de l'aide à la personne et du bien-être qui cherche à recruter (volet géré par Pole Emploi).
- faire venir des structures d'information et de prévention en lien avec différentes thématiques (cancer, diabète, addiction, santé mentale) pour promouvoir la santé, la prévention, l'accès aux droits et l'information. Lever les freins en santé c'est faciliter l'accès et le retour à l'emploi (volet géré par le service santé CLS).

18 partenaires présents : Mutualité Française Bretagne, CPAM Assurance-Maladie, Ligue contre le Cancer, Addictions France, Maison du Département de Guingamp, La Maison de l'Argoat, CASCI, Association des Diabétiques des Côtes d'Armor-AFD22, Maison France Service, UNAFAM, Pôle Emploi, Cap Emploi 22, Fondation Bon Sauveur, Résidence de l'If, ASAD Argoat, Hôpital de Guingamp, Hôpital de Paimpol, Medicoop Saint-Brieuc.

Le mardi 28 juin 2022 à Paimpol : 150 visiteurs

Le jeudi 17 novembre 2022 au centre Ti Menoz de la ville de Guingamp : 100 visiteurs environ.

En Novembre, il a été proposé à un temps d'échanges animé par la Ligue Contre le Cancer « atelier de sensibilisation sur les bénéfices de l'arrêt du tabac », ouvert à tous. Cette action s'est également inscrite dans la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Constitution d'un second centre de santé rattaché à l'hôpital de Paimpol
- ↳ La 34^{ème} Édition de la Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) du 9 au 22 octobre 2023, autour de la thématique : «A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit»
- ↳ 5 sessions de formation premiers secours en santé mentale
- ↳ Poursuivre le soutien à la mise en place du mois sans tabac sur le territoire.

4. Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants

↳ Des services adaptés tout au long de la vie sur l'ensemble du territoire

↳ Forum des métiers de la Petite Enfance



EN ADAPTANT SES SERVICES AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE, L'AGGLOMÉRATION GARANTIT UNE ÉQUITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE. LES PERSONNES, QU'ELLES SOIENT JEUNES OU AGÉES, ONT AINSI LA POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS POUR RÉPONDRE A LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES. L'AGGLOMÉRATION TRAVAILLE À RÉPARTIR DE MANIÈRE COHÉRENTE LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE POUR GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE À TOUS.

LES RÉALISATIONS 2022

Jeunesse et engagement

Développer et promouvoir auprès des jeunes du territoire les différents dispositifs d'engagement : voici les missions de la nouvelle animatrice jeunesse et engagement qui officie depuis cette année au sein du Service Infojeunes. Accueil de jeunes en service civique ou service national universel au sein des pôles de l'Agglomération, renfort du Pass Engagement, poursuite du dispositif Argent de Poche et de la bourse d'accompagnement aux projets de jeunes, organisation de chantiers de jeunes en partenariat... La Structure Information Jeunesse a accompagné en 2022 une centaine de

personnes qui pourront valoriser leur engagement dans le cadre de leur parcours professionnel.

Un forum des métiers de la petite enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) a organisé le 23 novembre 2022 un forum des métiers de la Petite Enfance. L'objectif de cet événement visait à mettre en lumière les métiers de la Petite Enfance en incitant à l'installation de nouveaux assistants maternels et en valorisant plus globalement les métiers exercés en crèche, compte tenu des difficultés de recrutement dans ce domaine. En effet, depuis quelques années,

le nombre d'assistants maternels diminue, arrêt du métier, départs en retraite non remplacés, et pas ou peu de nouveaux professionnels. 90% des 155 visiteurs venus pour découvrir les métiers, les formations, trouver un emploi ou échanger avec des professionnels, ont dit être satisfaits de leur participation.

Les animations de la piscine Islandia



2022 a été une année de reprise des animations à la piscine d'Islandia. Après deux années de Covid et des travaux, l'équipe de la piscine de Paimpol a proposé des animations durant les vacances d'avril "100% aquabike" et à Noël "une soirée DJ". Ces deux événements ont attiré de nombreuses personnes.



ENFANCE ET JEUNESSE



3

crèches

3

projets de Maisons
d'Assistants Maternels

accompagnés dans le cadre
de l'appel à projets avec la
CAF soit

52

places d'accueils pour
des jeunes enfants



1 065

enfants
accueillis en ALSH

4 ALSH

+ 27 %

par rapport à 2021

FOCUS SUR

L'ÉTUDE NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

En 2020, lors de la nouvelle mandature, 10 commissions thématiques ont été créées dont celle intitulée «Nouvelles Dynamiques Territoriales».

Cette commission s'est donnée pour ambition de construire dans les 10 ans à venir, avec et pour les associations, entreprises, habitants et en particulier pour les jeunes, un développement équilibré, durable et harmonieux du territoire en conjuguant des domaines d'actions et des expérimentations et en s'appuyant sur son identité et ses atouts.

Au regard des thématiques qui composent cette commission (commerce, artisanat, vie associative, enfance, jeunesse, loisirs, maisons nature, tourisme, culture) et de ses différents enjeux, l'Agglomération a souhaité faire appel à un bureau d'études, le cabinet Praxidev, afin de définir des axes stratégiques conformes au projet de territoire dans l'objectif de rendre le territoire dynamique et attractif.

Afin de mener à bien cette étude (débutée fin juillet 2021 et qui a pris fin en mars 2023) et d'accompagner le cabinet Praxidev, un Copil a été créé, composé des élus référents de la commission et des services.

De plus, des questionnaires ont aussi été remis aux techniciens et aux élus de la commission pour identifier les besoins et les attentes concernant l'étude.

Le cabinet Praxidev a réalisé un diagnostic rapide en collectant et compilant de nombreuses données issues des documents cadres déjà réalisés par l'Agglomération. Le cabinet s'est aussi attaché à mener des entretiens auprès des acteurs et techniciens identifiés par le Copil.

Cette étape a donné lieu à la phase de concertation. Six groupes de travail ont été organisés en présence d'élus, de techniciens, de membres du CO-DIR de l'Agglomération, de membres du bureau communautaire, d'acteurs économiques et du conseil citoyen.

Les élus ont affirmé leur volonté de dynamiser le territoire en se préoccupant prioritairement des besoins et du bien-être des habitants avant même d'engager une réflexion sur comment attirer et satisfaire une nouvelle population. L'analyse des éléments saillants émanant des différents groupes de travail et le diagnostic réalisé par le cabinet ont conduit à la définition de deux orientations stratégiques et 10 axes de travail.

Les deux orientations sont : favoriser le développement de lien social et d'épanouissement et développer un parcours d'accueil et d'accompagnement au quotidien

La mise en œuvre de la stratégie devrait débuter en septembre 2023.

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Organisation de temps de formation d'aisance aquatique à la piscine de Guingamp
- ↳ Démarrage des activités sport santé avec vyv3, l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV, et les piscines
- ↳ Reprise des activités à Poulafret en saison estivale par le pôle nautique
- ↳ Possibilité d'obtenir son diplôme de surveillant de baignade pour les animateurs BAFA des ALSH du territoire
- ↳ Organisation d'un grand festival de la jeunesse dédié à l'expression des jeunes
- ↳ Lancement d'un portail familles visant à faciliter les démarches d'inscription aux accueils de loisirs
- ↳ Organisation d'une grande journée pédagogique commune réunissant tous les animateurs saisonniers de l'Agglomération
- ↳ Démarrage des travaux de construction du nouveau pôle enfance jeunesse à Bourbriac

5. Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

↳ Améliorer la mobilité sur le territoire



L'AGGLOMÉRATION DÉVELOPPE DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX LOCAUX ET SOCIÉTAUX.

L'OBJECTIF EST DE FACILITER LES DÉPLACEMENTS DE TOUS LES HABITANTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT ET EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE VIE.

POUR CELA, L'AGGLOMÉRATION TRAVAILLE NOTAMMENT A LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN, ÉLABORE UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE ET PROPOSE DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLO.

LES RÉALISATIONS 2022

Plan vélo communautaire

L'Agglomération, accompagnée d'un bureau d'études, a débuté la réalisation d'un plan vélo communautaire en septembre 2022. La phase du diagnostic a été réalisée en mettant en place 7 groupes de travail sectoriel sur le territoire afin de rencontrer les communes du territoire et construire le maillage le plus pertinent, à terme, dans l'Agglomération.

Stationnements vélos sécurisés

En avril 2022, l'Agglomération a installé 13 nouvelles consignes individuelles pour vélos, offrant chacune deux places, sur l'ensemble de son territoire. Celles-ci ont été positionnées à proximité d'un arrêt de bus des lignes 1, 2, 3 ou d'une halte ferroviaire pour favoriser l'intermodalité. Ces consignes sécurisées sont gratuites, accessibles à tous, il suffit de se munir d'un cadenas ou d'un antivol.

Un abri vélos collectif a été installé fin décembre 2022 près de la gare de Paimpol et s'ouvre avec la carte Korrigo Services.

Enquêtes sur les services de mobilités

L'Agglomération a mené une enquête de satisfaction auprès des usagers et non-usagers des services de bus et de transport à la demande sur le territoire en novembre 2022. Cette enquête, physique et en ligne, a permis d'obtenir l'avis des personnes sur les services de transport en commun. Le niveau de satisfaction est de 7,75/10, la desserte et le temps de parcours sont satisfaisants, les usagers souhaitent davantage de fréquence.

Transdev, délégataire de la Délégation de Service Public (DSP) a réalisé une enquête par mail auprès des locataires de VAE à l'été 2022. Les résultats ont montré que le vélo mis à disposition convenait à 76 % des enquêtés, son défaut étant principalement le poids. 65 % des répondants ont loué un VAE pendant 4 mois au moins



↳ Abri vélo à Grâces

FOCUS SUR



ENQUÊTE SUR LE VÉLO

L'Agglomération a réalisé une enquête sur les pratiques cyclables en avril 2022.

Il y a eu 1 028 participations. Cela a permis d'engager le travail sur l'élaboration du Plan Vélo Communautaire.

Sur les 726 personnes ayant une pratique du vélo, 71 % effectuent des trajets d'ordre sportif ou de loisir contre 29 % de trajets utilitaires. 40 % d'entre elles ont une pratique majoritairement occasionnelle.

Plus de la moitié des répondants déclarent que leur commune n'est pas ou peu adaptée à la pratique du vélo. 83 % des personnes qui pratiquent déjà le vélo déclarent vouloir en faire davantage pour leurs trajets du quotidien. 62 % des personnes qui ne pratiquent pas du tout le vélo ne souhaitent en faire.

Mon bus de l'été

L'Agglomération propose toute l'année un service de transport à la demande zonal permettant d'accéder à la centralité du secteur certains jours de la semaine. Un service spécifique pour les personnes à mobilité réduite est en place sur les 6 communes de l'aire guingampaise. À la période estivale, des arrêts supplémentaires sont proposés par secteur pour rejoindre des destinations touristiques les mercredis et samedis. Touristes de passage ou habitants, tous peuvent utiliser le service. La gamme tarifaire reste identique à 1 € par trajet.

Vélos pour tous

L'Agglomération propose toute l'année la location longue durée de vélos à assistance électrique, en période estivale le service est «victime de son succès» et la liste d'attente pour obtenir un vélo est longue. Une liste spécifique a été établie

pour les personnes prescrites (accès à un emploi, stage), elles pourront bénéficier d'un VAE en priorité pour faciliter le retour à la vie active.

En 2022, la location de VAE (vélo à assistance électrique) a été instaurée avec certaines conditions afin de faciliter son accès.

Transport scolaire

A la suite de la Région, l'Agglomération gère depuis la rentrée de septembre 2022, le transport des élèves des dispositifs ULIS et SEGPA aptes à prendre les transports scolaires à partir de la rentrée de septembre 2022. Par ailleurs, l'ensemble du transport scolaire interne à l'Agglomération a intégré la DSP à la fin des marchés, Transdev, délégataire, opère donc ce transport avec des sous-traitants. - L'Agglomération intervient pour 41 circuits de transport scolaire dont 18 pour les élèves primaires et 23 pour les élèves de collèges et lycées.



2 376
élèves

de Guingamp-Paimpol
Agglomération inscrits aux
transports scolaires sur

41
circuits scolaires



14
consignes vélos
individuelles

180 vélos
constituent en 2022
la flotte de vélos à
assistance électrique

375 clients
pour la location de VAE

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Augmentation de la flotte de VAE
- ↳ Expérimentation d'une ligne de bus électrique à Paimpol pendant 3 mois
- ↳ Nouvelle marque de la Mobilité
- ↳ Arrêt de l'autopartage et réaffectation des voitures électriques
- ↳ Modification du Transport à la Demande (passage à 5 demi-journées par semaine à moyen constant)
- ↳ Horaires des lignes 1, 2, 3 mises en correspondance avec le train
- ↳ Ouverture des lignes scolaires secondaires aux usagers commerciaux
- ↳ Appel à projets en faveur du vélo : 5 000€ pour les projets citoyens
- ↳ Suite de l'élaboration du plan vélo communautaire

5. Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

↳ Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique



LA NUMÉRISATION DE NOTRE VIE EST UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE, AVEC DE PLUS EN PLUS DE SERVICES DÉMATÉRIALISÉS ET UNE SOCIÉTÉ CONNECTÉE. L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE VISE À RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET À RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, EN DÉVELOPPANT LES USAGES DE L'INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS LES CITOYENS ET ENTREPRISES.

LES RÉALISATIONS 2022

Le wimooov : lancement de l'opération

Wimooov est une association proposant des conseils individualisés auprès de personnes ayant des difficultés de mobilité au quotidien. En ce sens, une conseillère accompagne des habitants de l'Agglomération. Tous les dispositifs en place s'articulent ainsi autour d'un même dispositif pour les centraliser et les rendre plus accessibles, car il y a souvent une grande méconnaissance des moyens à disposition.

Chaque bénéficiaire est accompagné individuellement par une conseillère qui connaît très bien le territoire et les moyens dont il dispose en matière de mobilité.



5 993

prises raccordables

au très haut débit en 2022

26

communes concernées

en 2022

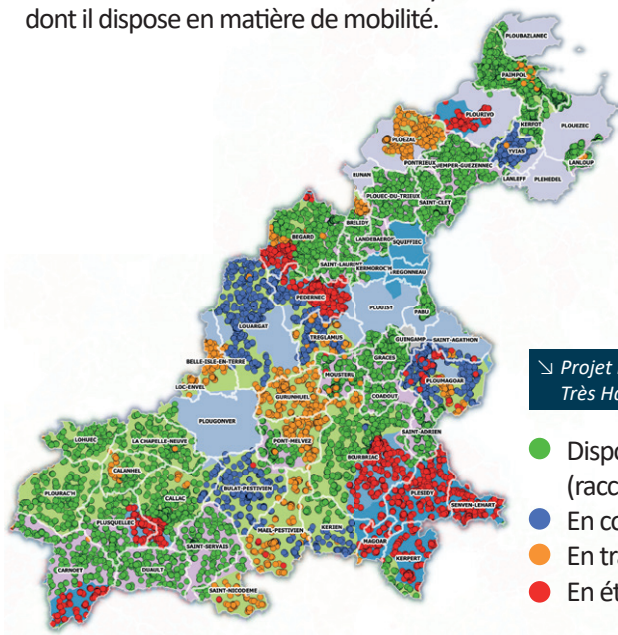


FOCUS SUR

LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC CHANGE DE NOM

Depuis le 1er mars 2022, la Maison de Services Au Public (MSAP), devient Maison France Services. Elles sont désormais gérées par les communes.

Au sein de la Maison France services de Paimpol et de l'antenne de Belle-Isle-en-Terre, les animatrices sont à l'écoute des usagers pour apporter un premier niveau de réponse pour leurs démarches administratives. Elles aident à l'accomplissement des démarches en ligne des sites partenaires, dont les services dématérialisés de la Préfecture (Permis de Conduire, Cartes Grises, Pré-demandes de Carte Nationale d'Identité). Mais également pour la création d'une adresse mail.



↳ Projet Bretagne Très Haut Débit

- Disponible à la commercialisation (raccordable)
- En cours d'achèvement
- En travaux
- En étude

5. Favoriser un développement harmonieux et solidaire de notre territoire

↳ Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

↳ Séance de travail du Conseil citoyen



AU COURS DES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES, DE NOMBREUX CHANGEMENTS MAJEURS ONT EU LIEU DANS LES TERRITOIRES. SEULS L'ÉCHANGE, LE DIALOGUE, L'OUVERTURE AUX AUTRES ET AU MONDE PERMETTENT DE COMPRENDRE ET DE S'ADAPTER.

CAFÉS DE LA REVITALISATION



ont été recensés lors des 5 cafés de la revitalisation (sans compter les centaines de vues sur le web)

MADAGASCAR



ont été plantés par les adhérents de l'APDIP, répartis sur 9 communes du Bongolava

LES RÉALISATIONS 2022

Structuration et premiers travaux du Conseil citoyen

En 2022 le Conseil citoyen a poursuivi sa structuration avec l'élection du bureau et des coordinateurs. Il a défini ses modes et outils de communication, les fréquences de ses instances, actualisé son règlement intérieur.

En parallèle, plusieurs saisines lui ont été soumises : l'avenir de l'hôpital de Guingamp, l'élaboration de la candidature LEADER 2023-2027, la participation à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial, la contribution à l'étude Nouvelles dynamiques territoriales, la consultation sur la stratégie du tourisme.

L'amorce de ces travaux ont mis en lumière :

- l'implication des conseillers citoyens ;
- la qualité des contributions, avec un regard habitant apprécié ;
- les besoins d'accompagnement, de formation, d'information des conseillers citoyens sur les politiques de l'Agglomération.

Une délégation à Madagascar en 2022

Dans le cadre de la coopération décentralisée avec Madagascar, une délégation de l'Agglomération s'est rendue sur place en octobre 2022. L'occasion de constater l'amélioration des infrastructures de la commune rurale de Maritampona : construction d'une halle de marché et d'une salle communale, rénovation de la mairie, clôture du centre de santé. Les élus ont également consolidé les ressources de la commune, organisé une foire pour promouvoir les activités économiques, et engagé les premiers travaux pour la construction d'un nouveau collège, avec le soutien de l'animateur communal, financé en partie par l'Agglomération. La délégation a rencontré des groupes d'agriculteurs accompagnés par l'APDIP, pour améliorer l'autonomie alimentaire des populations, très touchées par la malnutrition.

Vie associative : les réalisations 2022

En 2022, le groupe «vie associative», qui réunit une quinzaine d'associations volontaires, d'élus et d'agents de l'Agglomération, a été réactivé et

s'est questionné sur son cap avec un besoin de formaliser les objectifs de la politique de la vie associative.

Ce groupe a donc pour mission de repenser la relation collectivité/associations et de créer une dynamique de réseau en fédérant les associations et les collectivités, en analysant les besoins des associations, mutualisant des outils.

Dans ce cadre, deux newsletters sur la vie associative sont parues et le groupe a acté le plan d'action en 2023.

Signature de la convention «Opération de revitalisation de territoire (ORT)»

Depuis 2020, les communes de Callac, Bégard, Guingamp et Paimpol ont entamé des démarches avec l'État pour la mise en place de politiques de revitalisation des centres-bourgs.

Ces deux ans de travail commun entre les services de l'État et nos élus locaux ont abouti à la signature d'une convention engageant 53 actions pour améliorer la qualité de vie des habitants et de nos bourgs, portant sur divers thèmes, comme le logement, la mobilité ou encore l'espace public.

La signature a eu lieu jeudi 20 octobre, à Guingamp, en présence de M. Stéphane Rouvé, Préfet, M. Vincent le Meaux, Président, Mme Elisabeth Puillandre, Vice-présidente chargée de l'aménagement, et des maires de Bégard, Vincent Clec'h, de Callac, Jean-Yves Rolland, de Guingamp, Philippe Le Goff et de Paimpol, Fanny Chappé.

Ce point d'étape est à la fois l'aboutissement d'un travail et le point de départ, une concrétisation de l'effort de revitalisation des petites villes via le programme Petites villes de demain. Ce dispositif vise à simplifier les démarches et le déblocage de moyens financiers dans le but de redynamiser les villes moyennes et rurales et de renforcer la dynamique de territoire pour l'ensemble des 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération.



FOCUS SUR

LES CAFÉS DE LA REVITALISATION

En 2022, concomitamment à l'accompagnement opérationnel des projets de revitalisation portés - par la Mission Revitalisation de l'Agglomération et les communes, les élus ont souhaité organiser des espaces de réflexions et de débats publics autour de l'urbanisme rural et la transition de nos bourgs.

Cinq "Cafés de la Revitalisation" ont été organisés sur l'année 2022 dans les communes de Plougonver, Ploubalzanec, Bulat-Pestivien, Belle-Ilse-en-Terre et Quemper-Quezenec.

Plus de 200 participants ont pu aborder les questions de transition patrimoniale, de paysages, d'habitat durable ou d'ordre culturel au service du dynamisme de nos bourgs ruraux. À chaque fois filmés, les événements en ligne ont pu être visionnés par des centaines de personnes.

LES PERSPECTIVES 2023

↳ Conseil citoyen :

- poursuite de sa structuration (formation des membres, plan de communication pour faire connaître et valoriser les travaux du Conseil citoyen).

↳ Poursuite des « cafés de la revitalisation » élargis aux autres politiques portées par l'Agglomération : mobilité, économie, agriculture, biodiversité...

↳ Vie associative:

- des temps d'échanges avec les élus communaux sur les pratiques et les questionnements en matière de soutien aux associations, l'amélioration de

la synergie entre les actions des communes, de l'Agglomération et celles du monde associatif

- Organisation des 2^{ème} rencontres de la vie associative en novembre 2023

↳ Accueil d'une délégation malgache de la commune de Maritampona au printemps 2023

↳ Exposition photo itinérante sur la coopération avec Madagascar

↳ Préparation de nouvelles conventions de 3 ans avec nos partenaires malgaches



Le mot du Directeur Général des Services, Romain ROLLANT

Ce document, qui présente l'activité – non exhaustive ! – des services de l'Agglomération sur l'année 2022 est un document important. Il rappelle, de façon synthétique, ce que permet, ce que produit, le service public communautaire.

Notre Agglomération est encore trop souvent incomprise, alors qu'elle est présente au quotidien auprès de nombreux habitants. Des crèches aux transports, de la gestion de déchets au réseau d'eau potable et d'assainissement, de la préservation du bocage et d'espaces naturels aux cours de musique, aux séances de piscine ... l'Agglo est affaire du quotidien.

Ces actions sont mises en œuvre par 400 agents du service public. Hommes et femmes qui vivent ce territoire. Ils et elles sont éducatrices de jeunes enfants, contrôleurs du réseau d'assainissement, chargé.e.s de mission sur la santé, le projet alimentaire ou sur les enjeux maritimes ; ils gèrent des budgets, mettent en place des séances d'animation et de loisirs, donnent des cours de piano ou de kayak, nous font avancer sur les enjeux de l'habitat, la production d'énergies renouvelables, l'emploi et l'insertion. ... Ils se questionnent sur les usages du numérique et l'impact de l'intelligence artificielle, sur la sobriété foncière et la réhabilitation de centres-bourgs, ...

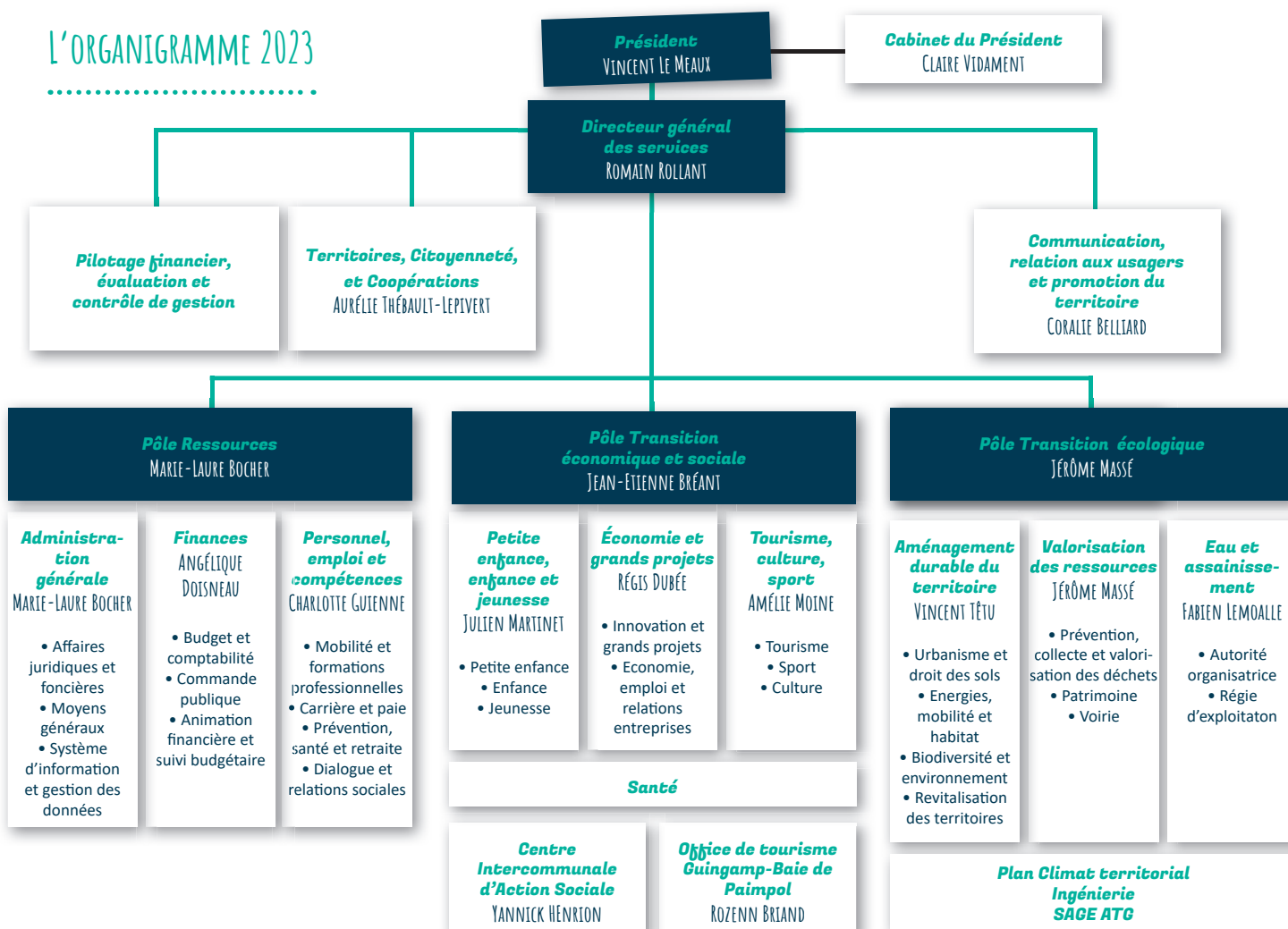
Ils sont des hommes et des femmes du service public. Leurs missions sont d'utilité publique. Ils sont vos voisins et vos voisines, des bénévoles dans les associations locales, ils vivent et font vivre le territoire.

Alors dans un contexte où le sens au travail est – heureusement – de plus en plus recherché. Où les souhaits d'être utiles comme de travailler au plus près de son domicile sont – heureusement – recherchés, le service public est l'avenir. N'hésitez pas à le rejoindre, à vous y former, à passer les concours de la fonction publique.

Que toutes les équipes de notre agglomération soient ici remerciées ; ce rapport d'activités est un condensé de leur travail, comme un témoignage très concret du service rendu par les agents publics, aux habitants et usagers du territoire,

Bonne lecture,

L'ORGANIGRAMME 2023



DES MOYENS & DES RESSOURCES

L'Agglomération, créée en 2017, a consolidé ses compétences et s'est organisée pour soutenir le programme ambitieux du projet de territoire. L'Agglomération propose une grande diversité de métiers répondant aux besoins des usagers et favorise l'accueil de jeunes talents en offrant des stages, des apprentissages et des services civiques.

Avec 24 compétences exercées sur un territoire de plus de 100 km regroupant 57 communes et 75 850 habitants, l'Agglomération gère une quarantaine de sites comprenant des espaces administratifs, des équipements sportifs et de culture, des lieux de loisirs et des espaces sociaux et techniques. À la fin de l'année 2022, elle comptait 523 agents avec une représentation de 55 % de femmes et 45 % d'hommes. Afin de renforcer son attractivité et sa capacité à recruter des profils variés, l'Agglomération a entrepris une étude sur sa politique salariale et ses avantages sociaux en 2022, complétant ses actions de communication et de participation à des événements de recrutement.

INSTANCES DU PERSONNEL



4 séances du
Comité technique

2 séances du
CHSCT

2 séances
conjointes

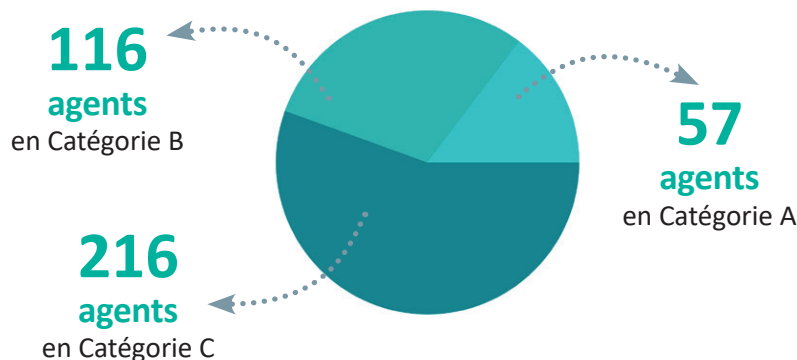
Elections professionnelles en décembre 2022

Les élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022 afin de désigner les représentants du personnel siégeant au Comité Social territorial (CST) et à la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail (FS).

Pour ce scrutin national des 3 fonctions publiques, 6 bureaux de vote étaient répartis sur l'Agglomération. Le nombre d'électeurs inscrits s'élevait à 433, tandis que le nombre de votants était de 275, représentant ainsi une participation de 63,5 %.

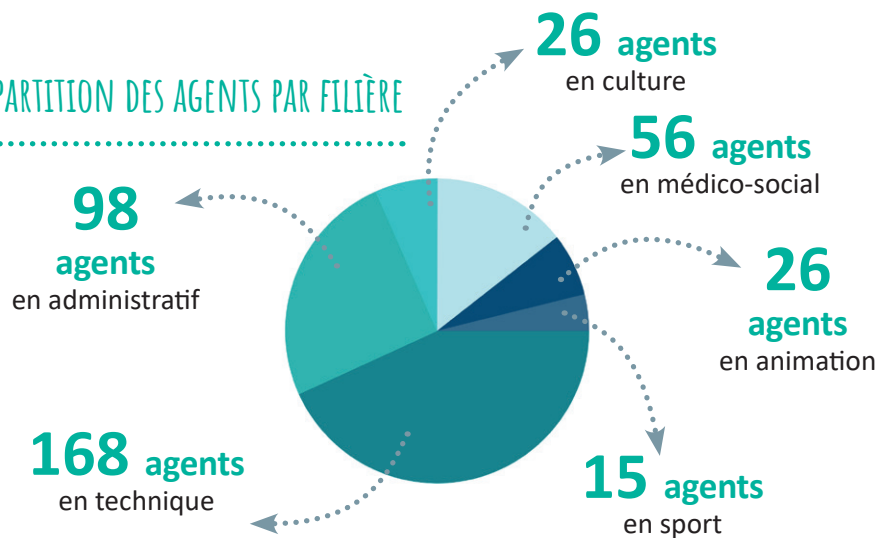
Deux listes étaient en lice : la CFDT, qui a obtenu 48,1 % des suffrages, et la CGT, qui a obtenu 51,9 % des suffrages.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE





RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE



FORMATION



1 141 jours
de formation cumulés
dont

657 jours
avec le CNFPT (58%)

389 formations

124 308 €
de dépenses formation
en 2022

LES PERSPECTIVES 2023

- ↳ Étude sur la politique salariale et action sociale de l'Agglomération
- ↳ Étude de la dématérialisation des procédures RH (congés, recrutements, entretiens professionnels...)
- ↳ Sensibilisation des managers aux enjeux de la transition écologique
- ↳ Développer le réseau des assistants de prévention et préciser ses missions : réseau le plus important de Bretagne pour une collectivité de notre taille
- ↳ Finalisation du Document Unique d'évaluation des risques professionnels
- ↳ Recrutement d'une dizaine d'apprentis (sport, petite enfance, jeunesse, environnement, énergies, eau et assainissement)
- ↳ Élaboration d'un plan d'action égalité professionnelle interne femmes-hommes

LES POLITIQUES D'ÉGALITÉ



54% des effectifs
sont féminins

en 2022. Répartition stable
par rapport à 2021.

44%
des effectifs
des accueils
de loisirs

communautaire
sont féminins



+ de 15

interventions du service
jeunesse

auprès des collèges et lycées
autour du harcèlement, des
violences faites aux femmes
et des questions du genre



8

**EPCI de Bretagne
accompagnés**

par la Région Bretagne dans
le cadre du dispositif
Collectiv'égalité

L'année 2022 a permis à l'Agglomération de faire un diagnostic de ses politiques publiques en termes d'égalité femme-homme. L'année 2023 sera celle de la construction de son plan d'action.

En attendant, l'égalité femme-homme reste au cœur des actions de l'Agglomération.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale agit pour promouvoir les droits des femmes et lutter contre les violences intra-familiales dans le cadre du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR). Ainsi en novembre, les boulangeries des communes rurales ont distribué des sacs de pain munis d'un violentomètre (une échelle qui permet d'évaluer les éventuelles violences subies) et des numéros d'urgence pour les victimes.

Le CIAS anime et soutient un réseau de partenaires : la Maison de l'Argoat, le Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille, l'association Le Gué, l'intervenant-e social-e en Gendarmerie, l'Association départementale d'alternatives judiciaires et l'Image qui parle dans le cadre de son projet artistique présenté à Paimpol en novembre 2022.

Sur le volet enfance-jeunesse, plusieurs actions s'inscrivent en lien avec l'égalité femmes-hommes :

- Les 3 multi accueils sont attentifs avec les services de la PMI aux demandes d'inscription relevant du soutien à la parentalité (ex. famille monoparentale)
- Des actions parentalité sur tout le territoire
- Une programmation des activités jeunesse qui vise à toucher des publics

filles et garçons

- Des interventions scolaires de la structure Information Jeunesse autour du harcèlement, des violences faites aux femmes et des questions du genre au sein des collèges et lycées du territoire

Une politique culturelle attentive à l'égalité femmes-hommes :

- Le musée Milmarin mène depuis sa création une politique de mise en visibilité des femmes dans l'Histoire et les métiers de la Marine. En novembre, le rendez-vous annuel « des Marins dans la tempête » a fait une focale sur les femmes dans la tempête.
- Pour améliorer la mixité des pratiques artistiques, le service culture est attentif à avoir une communication qui vise à éviter les stéréotypes de genre.
- La Sirène a construit cette année une première grille d'évaluation égalité femmes-hommes, pour favoriser un éco-système culturel plus mixte.

Guingamp-Paimpol Agglomération adhère depuis 2022 à l'association Capital Filles, qui a pour objectif d'accompagner des jeunes filles (plutôt des quartiers populaires et des zones rurales) afin de leur permettre de dépasser les stéréotypes de genre dans leur choix d'études.

Ainsi, ce sont 10 agentes de Guingamp-Paimpol Agglomération de divers services qui se sont portées volontaires pour devenir « marraines » et accompagner des lycéennes du lycée Pavie à Guingamp, tout au long de leur année scolaire, dans leurs choix d'orientation, pour les aider à aller au bout de leurs ambitions et favoriser leur rencontre avec le monde professionnel.

UNE GESTION FINANCIÈRE SAIN

L'Agglomération a voté le mardi 8 mars 2022 ses budgets primitifs et a valorisé à nouveau, des équilibres financiers qui ont permis la stabilité fiscale sur le territoire. L'Agglomération c'est des dépenses de 108 M€ scindées en un budget principal de 65,3 M€ et des budgets annexes de 42,2 M€, dont près d'un tiers des dépenses fléché sur la compétence eau et assainissement. Le budget réel de l'Agglomération a été présenté pour un montant total de **91,2 M€**. Concernant le budget principal : **47,4 M€** constituaient le budget de fonctionnement, composé à 38% de charges de personnel, et à 22% des charges à caractère général, dont 300 k€ de hausse des prix de l'énergie. Au budget principal, les investissements représentent **17,8 M€** dont **12 M€** des dépenses d'équipements inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement. L'Agglomération soutient enfin les associations en mobilisant **1,4 M€**.



5,14 M€

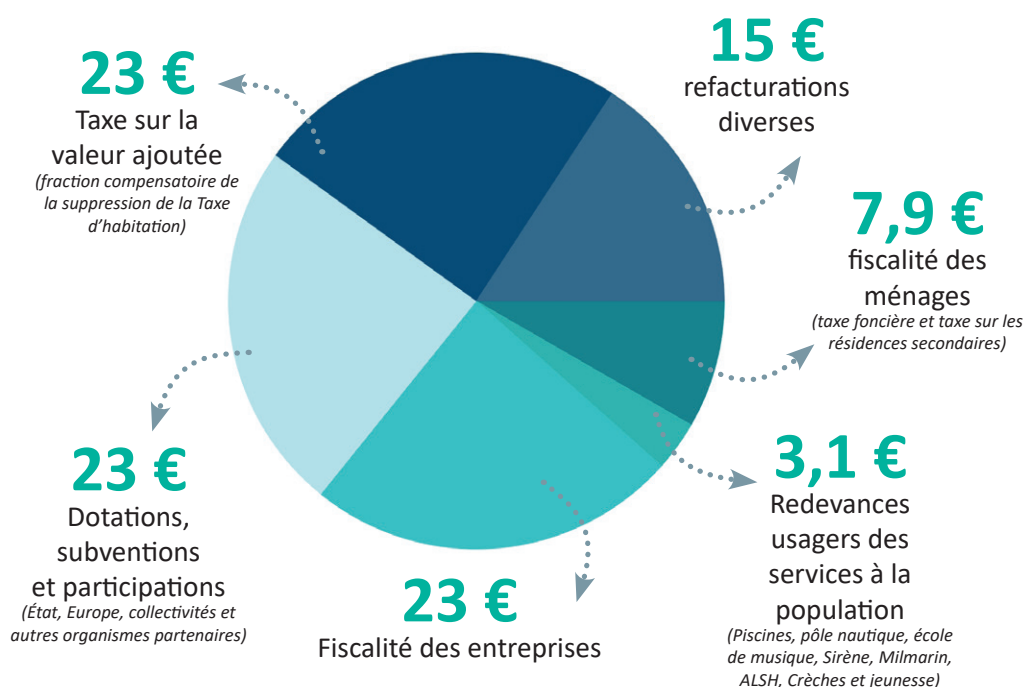
de **capacité**
d'**autofinancement brute**,

soit **11,5%**
de **taux d'épargne brute**
du budget principal avec

6 ans

de capacité de désendettement
(budgets consolidés)

EN 2022, POUR 100€ DE RECETTES RÉELLES AU BUDGET PRINCIPAL,
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION A PERÇU :



LES PERSPECTIVES 2023

↳ Consolidation d'un programme d'investissements de 26 M€ dont 8,7 M€ par le budget principal, 1,2 M€ par le budget déchets, 14,6 M€ par les budgets eau et assainissement et 0,5 M€ par le budget transports

↳ Incertitudes liées au coût de l'énergie et à l'inflation
↳ Première année du budget annexe propre aux déchets
↳ Préparation du premier budget fusionné «Eau / assainissement» en amont de la création de la régie au 1^{er} janvier 2024

RAPPORT CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Guingamp-Paimpol Agglomération a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2017 et suivants. La Chambre Régionale des Comptes a rendu son rapport en septembre 2022 et transmis à la collectivité, présentant 12 recommandations :

Recommandation n°1 :

Finaliser la définition de l'intérêt communautaire.

Recommandation n°2 :

A défaut de définition de l'intérêt communautaire, procéder au transfert à Guingamp-Paimpol Agglomération de la ZAC communale de Malabry.

Recommandation n°3 :

Présenter devant le Conseil communautaire un rapport sur l'évolution du montant des attributions de compensation

Recommandation n°4 :

Conditionner chaque année le versement du solde de la subvention à l'association du « centre de formation En avant de Guingamp » à la production d'un compte d'emploi de la subvention et du bilan d'activité correspondant.

Recommandation n°5 :

Intégrer dans la convention passée avec la SA « En avant de Guingamp », l'obligation de production d'un compte-rendu annuel détaillé de la nature et du montant des prestations réalisées et s'assurer de leur effectivité.

Recommandation n°6 :

Intégrer dans le rapport annuel sur les orientations budgétaires un plan pluriannuel d'investissement intégrant les opérations du budget principal et des budgets annexes.

Recommandation n°7 :

Effectuer un travail de rapprochement pour assurer la concordance de l'inventaire tenu par l'ordonnateur avec l'état de l'actif suivi par le comptable public.

Recommandation n°8 :

Inscrire dans les comptes une provision en cas de risque d'irrécouvrabilité d'une créance et dès l'ouverture d'un contentieux, en fonction du risque financier encouru.

Recommandation n°9 :

Régulariser la situation des agents de l'Agglomération au regard de la durée légale du temps de travail, soit 1607 heures.

Recommandation n°10 :

Rédiger chaque année une synthèse globale des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et la présenter en Conseil d'agglomération.

Recommandation n°11 :

Achever l'harmonisation de la tarification de l'eau sur le territoire.

Recommandation n°12 :

Adopter un mode de gestion unique de l'eau sur les secteurs gérés directement par l'Agglomération.

Le rapport de la CRC a été présenté au Conseil d'agglomération à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires.

Le rapport de suites, avec les actions entreprises suivant les recommandations sera présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2024.

UNE AGGLOMÉRATION, ACTEUR ÉCONOMIQUE DE SON TERRITOIRE

2022 : un budget ambitieux pour l'avenir et le quotidien de l'Agglo

POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET DES RESSOURCES VALORISÉES

10,25 M€

investis pour l'**eau et les milieux aquatiques**

- 3,3 M€ pour réhabiliter les réseaux d'eau potable
- 3,7 M€ investis en 2022 pour construire une nouvelle usine d'eau potable à YVIAS (pour un coût total du projet de 9,8 M€)
- 2,75 M€ investis pour moderniser les réseaux d'assainissement collectif
- 400 K€ investis pour préserver les milieux aquatiques et prévenir les inondations (GEMAPI)
- 100 K€ pour les milieux naturels et sites et maisons nature

9,8 M€

pour la **gestion et la valorisation des déchets** dont :

- 4,1 M€ de contributions au SMITRED (syndicat mixte de traitement et d'élimination des déchets), dont 300 K€ versés en investissement
- 3,7 M€ de dépenses de masse salariale affectée à la politique déchets (personnel de la collecte, personnel en déchetterie)
- 0,8 M€ investis dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement du budget annexe Déchets.

POUR LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET DES LIENS SOCIAUX

pour des **services enfance et petite enfance au plus près des besoins des familles et des actions pour les jeunes** dont :

- 2,16 M€ pour le fonctionnement des crèches
- Près de 1 M€ pour le fonctionnement des ALSH

POUR L'ACTION SOCIALE

- 300 K€ de subvention versée au titre du Cias et 10 K€ pour l'hébergement de réfugiés ukrainiens
- 70 K€ pour le centre de santé

POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LA VIE ASSOCIATIVE

1,4 M€ de subventions aux associations

4,7 M€

au service de l'**économie locale et de ses acteurs**
(Hors zones d'activités)

- 2,9 M€ pour équiper le territoire de la fibre optique (sur un coût total de 19,6 M€)
- 200 K€ d'aides versées aux entreprises
- 1,4 M€ investis pour le projet de l'espace maritime de Loguivy-de-la-Mer
- 205 K€ en faveur du développement touristique

Solidarité communale : attribution de fonds de concours pour soutenir les communes.

225 K€

versés aux communes en 2022, dans le cadre d'une enveloppe pluriannuelle de 1,8 M€

POUR UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

580 k€

investis pour l'**habitat et le logement** dont :

- 350 K€ en faveur du logement social
- 100 K€ de subventions versées aux propriétaires privés, dans le cadre de la rénovation énergétique de leur logement
- 129 K€ investis en faveur de la revitalisation des centres-villes et des centre-bourgs

500 k€

investis pour le **projet Guingamp gare**

POUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 450 K€ investis en 2022 pour la salle de sport de Pédernec
- 445 K€ investis en 2022 pour la rénovation des piscines de Guingamp et de Paimpol
- 50 K€ investis en 2022 pour finaliser le projet de l'espace sportif scolaire de Pontrieux pour un projet total de 1,25 M€

2022 : l'Agglomération innove et expérimente afin d'être au rendez-vous de l'achat public durable

FOCUS SUR

9 JUIN 2022 : ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT PORTES OUVERTES « ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS ».

L'Agglomération a présenté ses grands projets et achats programmés pour l'année 2022. La collectivité innove et simplifie les procédures pour faciliter l'accès à la commande publique et aux achats publics.



Pour les entreprises, ce rendez-vous était l'occasion de mieux appréhender les besoins d'achats potentiels de l'Agglomération et de détecter les futures consultations qui peuvent les intéresser.

Cet événement revêt une grande importance, car l'Agglomération est un acteur économique clé de la région, dépensant annuellement 85 millions d'euros pour la mise

en œuvre de projets, le fonctionnement des services, ainsi que l'entretien de ses bâtiments et de son patrimoine. Les domaines d'achats de l'Agglomération sont donc très diversifiés.

Du côté de l'Agglomération, les objectifs de cette rencontre étaient multiples : faciliter l'accès aux commandes de l'Agglomération, favoriser la concurrence, améliorer l'image des marchés publics, apporter davantage de transparence et renforcer le dialogue avec les entreprises afin de comprendre leurs attentes et difficultés. Il est également crucial de communiquer sur la montée en puissance de la dimension de l'achat responsable au sein des consultations.

SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE

Pour disposer d'une capacité d'achat performante tout au long de l'année, Guingamp-Paimpol Agglomération a décidé d'utiliser la technique d'achat du « système d'acquisition dynamique » (SAD) pour l'achat de véhicules d'occasion. Il permet pendant une durée de 3 ans de solliciter auprès des entreprises agréées une offre pour l'achat de véhicules d'occasion. Ces consultations déboucheront sur ce que la réglementation appelle des « marchés spécifiques ». Guingamp-Paimpol Agglomération envisage l'acquisition d'une cinquantaine de véhicules.

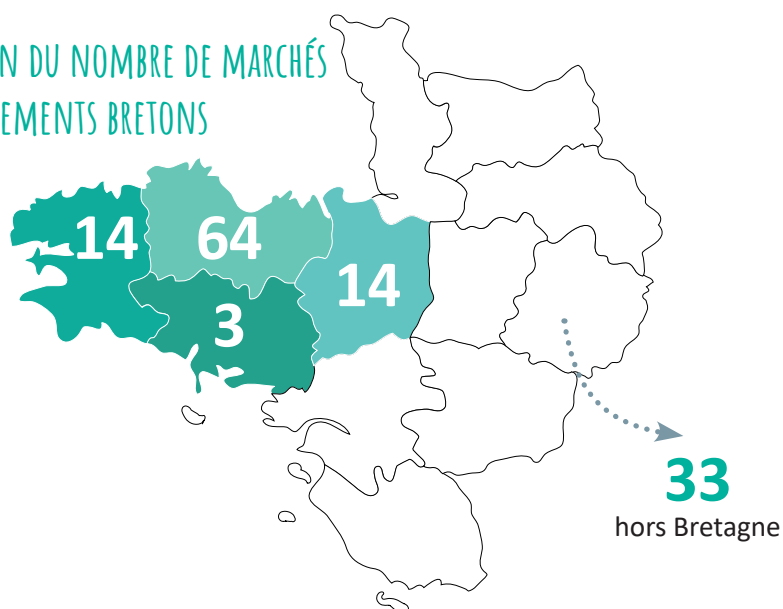
Le 1er marché spécifique SAD a été notifié en juin 2022.



99

consultations
publiées sur
Megalis en 2022
(tous marchés
confondus).

RÉPARTITION DU NOMBRE DE MARCHÉS PAR DÉPARTEMENTS BRETONS



UNE AGGLOMÉRATION PROCHE DE SES USAGERS

L'Agglomération met en œuvre des actions et des campagnes de communication visant à informer, sensibiliser et valoriser son territoire ainsi que ses projets. Dans un contexte de transition, elle fournit des éléments essentiels pour appréhender les changements et s'y adapter. La communication joue également un rôle important dans la promotion et l'attractivité du territoire.



110 755
utilisateurs sur
guingamp-paimpol-agglo.bzh
cela représente

300 373
pages vues en 2022



12 000
vues sur les Facebook live
des conseils d'Agglomération

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ ÉDITORIAL

L'Agglomération a souhaité renforcer les liens et les connaissances des agents et des élus dans le domaine de la communication en remettant en place un comité éditorial. Composé d'élus et d'agents, le comité se réunit trimestriellement et a vocation à améliorer la communication à destination des usagers, tester des évolutions de supports, réinterroger les pratiques sur la communication, les projets de l'Agglomération à mettre en visibilité auprès des usagers. Il s'agit d'enrichir tous les supports de communication et les échanges sur les réseaux sociaux, site internet, applications de l'Agglomération notamment.

LE SITE INTERNET DE L'AGGLO' FAIT PEAU NEUVE !

L'objectif de cette refonte du site web était de répondre aux évolutions de pratique des usagers (augmentation de l'usage du smartphone), en proposant une navigation plus fluide et ergonomique grâce à des contenus lisibles et attractifs.

La recherche simplifiée et plus rapide :

Afin d'inciter les visiteurs à faire des recherches plus rapides, via des mots clefs, une barre de recherche, jusqu'à présent peu visible, a été mise en place. L'arborescence a également été retravaillée afin de clarifier les rubriques pour l'utilisateur.

Valoriser l'image pour capter l'internaute :

Pour susciter l'intérêt des internautes, l'aspect visuel revêt une importance primordiale. C'est pourquoi le choix de privilégier des visuels de qualité pour illustrer les textes a été fait.

La **version mobile** bénéficie également de cette refonte, toujours dans l'objectif de faciliter la navigation et la recherche d'information en mettant en avant le moteur de recherche et les accès rapides.

MAINTIEN ET RENFORCEMENT DE LA FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

- ↘ **Facebook** : 3 900 abonnés en décembre 2022 (+ 697 en 2022)
- ↘ **LinkedIn** : 1 952 abonnés en décembre 2022 (+ 804 en 2022)
- ↘ **Twitter** : 267 abonnés (+67 en 2022)



L'AGGLO EN ROUTE !

Plusieurs véhicules de service arborent les couleurs de l'Agglomération ! Cela permet de repérer facilement les véhicules communautaires et de valoriser les services quotidiens proposés aux habitants.



3 magazines « Mon Agglo' »

édités à **42 500** exemplaires

Le rapport d'activités,

1 500 exemplaires



➤ Visuel de la carte de vœux 2022

2022, ANNÉE-VERSAIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Issue de la fusion des sept communautés de communes Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac-Argoat, Guingamp, Paimpol-Goëlo et Pontrieux, L'Agglomération a été créée le 1er janvier 2017 et a donc fêté ses cinq ans en 2022.

L'occasion de revenir sur six projets phares de ces cinq années : la Vallée de Cadolan, le pôle enfance-jeunesse de Louargat, la Mobilité, le Plan Climat, le Conseil citoyen et l'espace professionnel maritime à Loguivy-de-la-Mer.





@GuingampPaimpolAgglo



Guingamp-Paimpol Agglomération



@GuingampPaimpol